

Délibération n° 2021-002
du Conseil d'administration du 2 mars 2021
relative au compte financier de l'exercice 2020

Membres du Conseil d'administration en exercice : 36
Membres présents et représentés au début de la séance : 32

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet,

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

L'agent comptable entendu ;

Sur proposition du président,
Le Conseil d'administration

Décide

Article 1 :

D'arrêter sans réserve les éléments d'exécution budgétaire suivants :

Tableau n° 1

13,83 ETPT sous plafond et 0,83 ETPT hors plafond ;

Tableau n° 2 :

14 262 806,99 € d'autorisations d'engagement ;

20 664 542,89 € de crédits de paiement ;

36 402 179,15 € de recettes ;

15 737 636,26 € de solde budgétaire

Article 2 :

Tableaux n° 4 et 6 :

Le conseil d'administration arrête sans réserve les éléments d'exécution comptables suivants :

30 864 656,24 € de variation positive de trésorerie ;

1 244 310,21 € de résultat patrimonial bénéficiaire ;

1 084 810,80 € de capacité d'autofinancement ;

2 110 414,75 € de variation (augmentation) de fonds de roulement ;

Onze membres pour un campus

Centre national de la recherche scientifique

École des hautes études en sciences sociales

École nationale des chartes

École Pratique des Hautes Études

Fondation maison des sciences de l'homme

Institut national d'études démographiques

Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne

Université Sorbonne Nouvelle

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Université Paris Nanterre

Université Sorbonne Paris Nord

Article 3 :

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 32

Affichage le 3 mars 2021

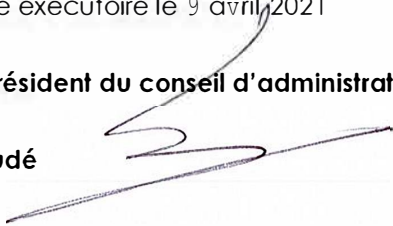
Publication au registre des actes de l'Etablissement le 3 mars 2021

Transmission au contrôle de légalité le 8 mars 2021

Délibération certifiée exécutoire le 9 avril 2021

Le Président du conseil d'administration

Jean-François Balaudé



CAMPUS CONDORCET Paris–Aubervilliers
Cité des humanités et des sciences sociales

RAPPORT DE
GESTION 2020

Conseil d'Administration du 02/03/2021

Sommaire

Avant-propos.....	3
1- Le contexte de l'exercice 2020	4
1.1- Quelques éléments marquants	5
1.2- Les conséquences de la crise sanitaire.....	6
1.3- La réorganisation des fonctions financières de l'établissement	7
2- L'exécution budgétaire.....	9
2.1- Les autorisations budgétaires réalisées (tableaux 1 et 2)	10
La masse salariale de l'établissement	14
Point sur les services non bâtimentaires rendus par l'EPCC	18
Point sur la convention d'occupation du site d'Aubervilliers.....	18
Point sur la convention pour le financement des acquisitions documentaire.....	19
Les opérations immobilières	19
2.2- Les dépenses et recettes détaillées (tableau 3)	21
3- Les équilibres financiers	22
3.1- Le tableau d'équilibre financier (tableau 4)	23
3.2- Les opérations pour comptes de tiers (tableau 5)	25
3.3- Le Plan de trésorerie (tableau 7)	26
4- Analyses.....	27
4.1- Le compte de résultat (tableau 6)	28
Présentation du compte de résultat	28
Affectation du résultat	29
4.2- Les recettes fléchées (tableau 8).....	30
4.3- Les opérations pluriannuelles (tableau 9)	31
4.4- Le tableau de synthèse comptable et budgétaire (tableau 10)	33
4.5- Evolution de la masse salariale	34

Avant-propos

Constitué de l'ensemble de l'exécution budgétaire et de l'exécution comptable (compte de résultat, bilan, annexes), le compte financier est établi et présenté conformément aux dispositions du décret 2012-1247 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) auquel l'établissement public Campus Condorcet est soumis.

Il retrace toutes les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice 2020 telles qu'elles ont été ordonnancées par la direction de l'établissement en sa qualité d'Ordonnateur et prises en charge dans les écritures de l'Agence Comptable, dans le respect du décret GBCP et dans le cadre de la nomenclature comptable M9.

Le rapport de gestion est prévu à l'article 212 du décret GBCP, afin d'accompagner le compte financier. L'objet de ce rapport est de détailler les éléments d'exécution budgétaire rapportés aux faits et événements de l'exercice écoulé.

1- Le contexte de l'exercice 2020

Après l'ouverture en septembre 2019, 2020 devait être la première année complète de fonctionnement du Campus Condorcet. Dire que l'année a été fortement perturbée relève de l'euphémisme. Compte tenu des conséquences de la crise sociale d'abord et des conséquences de la crise sanitaire ensuite, le Campus n'a pas pu atteindre en 2020 le régime de croisière qu'il ambitionnait, et l'activité de l'établissement public a été fortement altérée. Pour autant, l'activité n'a pas cessé de se poursuivre, même pendant les périodes de confinement.

1.1- Quelques éléments marquants

2020 est le premier exercice réalisé sous la présidence de Jean-François Balaudé, élu en décembre 2019. La nouvelle présidence a souhaité marquer l'implication grandissante de l'établissement dans la coordination scientifique. L'EPCC a ainsi déposé un projet sur les humanités numériques, CONDORNUM, dans le cadre du CPER Equipement 2022-2027, l'établissement s'est vu octroyer par le MESRI des crédits fléchés pour le pilotage de certaines opérations scientifiques pour un montant total de 245 000€. L'établissement prépare également activement avec ses membres une réponse au prochain appel à projets « L'excellence sous toutes ses formes », lancé dans le cadre du 4ème programme d'investissements d'avenir. Le dynamisme scientifique se marque également par les succès du GED dans le cadre d'appels à projets COLLEX-PERSEE, qui se traduisent également par 102 088,00 euros de recettes fléchées reçues sur 2020. Sans oublier la candidature portée par l'EPCC pour le projet Biblissima+, suite de Biblissima, dans le cadre de l'appel à projets PIA3 Equipex+, dont le succès a été annoncé au mois de décembre, et qui sera financé durant 7 ans.

Cette implication sur le champ scientifique ne saurait faire oublier les missions premières de l'EPCC. Les opérations immobilières se sont poursuivies, même si les chantiers ont connu un retard lié à l'épidémie de COVID-19. L'opération de la Chapelle a, pour sa part, souffert de l'imposition de dernière minute par l'État d'une procédure de participation du public par voie électronique. Cette opération a été mise en œuvre à l'été 2020 et a conduit à la délivrance du permis de construire en octobre avec 6 mois de retard sur le calendrier escompté. Il en ressort des reports importants d'autorisations d'engagement, puisque les marchés de travaux n'ont pas pu être passés en 2020. L'opération de construction du siège de l'EPHE est entrée en phase de programmation en 2020, permettant d'amorcer la consommation des crédits apportés par le MESRI (4M€) pour financer les études préalables.

Le site d'Aubervilliers construit, son exploitation s'est poursuivie en 2020 suivant le mécanisme décrit par la convention d'occupation entre l'EPCC et ses membres de mars 2016 : les loyers d'exploitation et de maintenance sont versés par l'EPCC à Sérendicité, les établissements membres remboursant à l'EPCC la part des loyers correspondant au R3 (entretien maintenance), au R4a (nettoyage et gestion des espaces verts) ainsi que les dépenses de fluides. Compte tenu des retards liés à la crise sanitaire, l'EPCC n'a pu reprendre en gestion en 2020, ni le GED ni le bâtiment destiné à héberger des équipes de l'EHESS. Par ailleurs, les pénalités contractuelles liées au retard de livraison et au retard de levée de réserves mineures restent en cours d'échanges, et feront l'objet d'une résolution en 2021.

Le fonctionnement du Campus est également assuré par l'EPCC dans ses dimensions non bâtementaires. Ces fonctions ont vocation à être cofinancées par l'État et les membres. Le protocole entre les membres relatif aux services vie de campus n'a pu toutefois être mis en place en 2020, et la contribution des membres a exceptionnellement été confirmée dans une délibération *ad hoc* du conseil d'administration. L'année 2021 visera à offrir une meilleure lisibilité sur l'utilisation de ces crédits, étant noté que la notion de vie de Campus est prise en une acception assez large. L'arrivée d'un nouveau directeur des systèmes d'information fin 2020 doit permettre d'améliorer la programmation de ces recettes. De façon générale, plusieurs partenaires ont souligné la complexité

des relations financières entre l'EPCC et ses membres, et cela ouvre la voie à un débat sur le sujet au cours de l'année 2021.

Même si l'EPCC ne dispose pas encore de la bibliothèque, en cours de réalisation par la Région Île-de-France, le service documentaire aux usagers du Campus, installé physiquement à la MSH Paris-Nord, est en place. Il permet un accès aux ouvrages qui restent pour l'instant stockés à distance (entrepôt de la FMSH ; CTLES ; anciens locaux de l'IRHT notamment) en attendant de prendre place au sein du Grand Équipement Documentaire. Dès 2020, les premières acquisitions de ressources, numériques et physiques ont eu lieu, financées par les membres qui contribuent au GED, dans le cadre d'une convention spécifique avec l'EPCC.

L'année 2020 a également conduit l'État à engager un processus de modification des statuts de l'EPCC. Le volet législatif ayant été traité dans la loi LPR, il conviendra en 2021 de mettre en œuvre les évolutions réglementaires consécutives. Sous réserve de confirmation juridique, l'établissement pourrait par ce biais se voir confier la gestion des personnels titulaires. La remise à plat des liens financiers entre l'EPCC et ses membres pourrait donc également constituer en 2021 un corollaire de cette évolution statutaire.

Enfin, il convient d'évoquer pour cette année 2020 le début du contrôle de l'EPCC réalisé par la Cour des Comptes. C'est la première fois depuis 2009 que la structure porteuse du Campus Condorcet (association, fondation, établissement public de coopération scientifique puis établissement public sui generis) fait l'objet de cette procédure qui se poursuivra jusqu'au printemps 2021. Si elle génère un surcroît de travail important, en particulier pour les services en charge des finances et des ressources humaines, elle doit être considérée comme un appui à la démarche de progrès détaillée plus loin en termes d'évolution des fonctions financières.

1.2- Les conséquences de la crise sanitaire

L'épidémie de COVID-19 a eu de nombreuses répercussions sur le fonctionnement de l'établissement en 2020. En premier lieu, l'EPCC a dû mettre en place les dispositifs sanitaires nécessaires à l'accueil sécurisé des personnels sur le Campus. Ces mesures ont été réalisées à l'échelle de l'ensemble du Campus, y compris la première distribution de masques et de lingettes pour l'ensemble des résidents, au-delà des seuls personnels de l'EPCC, au sortir du premier confinement. Les conséquences financières de cette opération peuvent être estimées à 60 726,17 euros, compte tenu des outils d'analyse dont nous disposons.

La généralisation du travail à domicile a conduit l'EPCC à déployer des solutions numériques efficaces en termes de visio-conférence ou de clavardage notamment, voire des acquisitions de matériel nomade. Dans la perspective de la reprise des cours sur site, l'ensemble des salles destinées à accueillir des enseignements a également été équipé de dispositifs numériques permettant la réalisation de cours à distance ou en mode hybride. 203 333,60 euros (en crédits de paiement, 251 899,72€ engagés) ont été consacrés en 2020 à cette opération qui constitue un investissement pour la modernisation du Campus, et qui n'avait pas été envisagée dans le budget initial.

Il est difficile de tirer un enseignement financier global des conséquences de la crise sanitaire sur le fonctionnement du Campus. Force est de constater une sous-consommation notable des crédits destinés au fonctionnement non bâtementaire du Campus. On rappellera pour mémoire que, dans le contexte incertain de la fin d'année 2020, l'EPCC n'a pas réalisé de budget rectificatif « d'atterrissage ». Par ailleurs, l'application du contrat de PPP dans ces circonstances exceptionnelles doit encore faire l'objet de discussions entre l'EPCC et Sérendicité, qu'il s'agisse de la manière dont doit être évalué l'engagement des parties dans l'exploitation de la Maison des chercheurs, du Faculty club et dans la

mise en œuvre de la brasserie prévue au rez-de-chaussée de l'un des bâtiments de recherche. Le règlement de ces points sera précisé dans le rapport de gestion 2021.

En ce qui concerne les opérations d'investissement, toutes ont connu des retards dus en grande partie à la cessation d'activité de certains prestataires. Même après le déconfinement, l'activité s'est trouvée ralentie par la mise en place de protocoles plus contraignants (par exemple la limitation de la coprésence d'ouvriers sur un même site) ou l'absence de réponse de fournisseurs dont l'activité avait été ralentie ou arrêtée. Ces retards sont générateurs de surcoûts, en particulier pour le gardiennage des sites. On notera sur le chantier de la Porte de la Chapelle un surcoût direct de 64 817,18 euros lié à la mise en place des protocoles sanitaires sur le chantier d'injections.

Enfin, il est à noter que l'EPCC s'est pleinement inscrit dans le cadre de l'ordonnance du 25 mars 2020 adaptant les règles de passation et d'exécution des contrats publics.

1.3- La réorganisation des fonctions financières de l'établissement

Jusqu'au premier semestre 2020, l'établissement avait conservé une structure organisée, pour ses fonctions support, autour d'un pôle regroupant le secrétariat général et les affaires financières. Étaient venus s'y adjoindre d'une part une direction des ressources humaines en 2018 puis une agence comptable en propre, succédant à l'adjonction de service dont bénéficiait l'agent comptable de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en 2019.

Plusieurs éléments ont amené la direction de l'EPCC à envisager des évolutions de cette organisation afin d'adapter l'établissement à ses missions :

- la nouvelle dimension de l'établissement (le budget entre 2015 et 2020 a été multiplié par 1,5, passant de 15 027k€ à 22 764k€, multiplication des sources de financement et complexification des périmètres en dépenses...),
- le besoin de sécurisation de la sphère financière lié au besoin de suivi d'opérations immobilières et à l'augmentation du volume de factures traitées (doublé entre 2015 et 2019), notamment par la création d'un service facturier,
- la réalisation systématique d'opérations de paie (paie à façon) au sein de l'EPCC,
- les nécessaires mutualisation et mise en réseau de ressources et d'expertises au sein de l'établissement,
- la poursuite et l'amélioration du projet stratégique Condorcet 2025,
- les affaires juridiques de plus en plus nombreuses et complexes à traiter.

Après consultation du comité technique de l'établissement, il a ainsi été acté la création d'une direction des affaires générales, regroupant les fonctions juridique, ressources humaines (dont paie) et prévention, et l'extension du périmètre de l'agence comptable avec la création d'un service facturier intégrant l'ensemble de la chaîne du règlement des factures. Afin d'assurer la meilleure cohérence, l'agent comptable assure également les fonctions de directeur des services financiers de l'établissement, dans le cadre d'une convention de services mise en place avec l'ordonnateur.

Au-delà de ces modifications dans l'organigramme de l'établissement, c'est une transformation en profondeur qui se met en place depuis cette année. L'adéquation du fonctionnement de l'établissement au décret GBCP (amélioration de la transparence de la destination des crédits,

amélioration du pilotage budgétaire et de la trésorerie notamment) se dessine. Elle implique la mise en place d'outils nouveaux, en premier lieu une nouvelle architecture budgétaire et comptable en vigueur à partir de l'exercice 2021, de nouveaux outils notamment pour la restitution et le pilotage et de nouveaux process internes (procédures, dialogue de gestion structuré, renforcement du contrôle interne, travail en amont avec le contrôleur budgétaire). 2020 ne constitue sans doute pas l'aboutissement de ces transformations. En effet, il reste encore beaucoup à faire pour renforcer la professionnalisation et la sécurisation des fonctions financières, notamment le déploiement opérationnel du service facturier et la certification du service fait au fil de l'eau, ou encore la meilleure connaissance et le meilleur pilotage du patrimoine de l'établissement.

2- L'exécution budgétaire

2.1- Les autorisations budgétaires réalisées (tableaux 1 et 2)

Le budget global pour l'exercice 2020 est composé d'un budget initial, amendé par deux budgets rectificatifs et d'un budget rectificatif d'urgence. Le dernier budget rectificatif d'urgence (BRU) a eu pour but de résoudre trois difficultés particulières sans remettre en cause le budget rectificatif n°2 voté en Conseil d'Administration du 6 octobre 2020 et a fait l'objet d'une autorisation du Contrôleur budgétaire en date du 3 décembre 2020 et d'un vote du Conseil d'Administration en date du 8 décembre 2020.

Le **tableau 2** en exécuté se présente pour 2020 de la manière suivante :

Il en ressort les taux d'engagements réels constatés de l'établissement rapportés au Budget initial et au Budget rectificatif d'urgence :

COMPARAISON PREVISIONS/REALISE BUDGETAIRE DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2020					
	Budget initial	Budget global (BRU)	Executé	Taux d'exécution sur Budget Initial	Taux d'exécution Global
Dépenses Personnel	2 785 457,00 €	1 074 477,00 €	890 978,82 €	32%	83%
Dépenses Fonctionnement	18 169 893,00 €	14 496 884,24 €	13 582 414,14 €	75%	94%
Dépenses Investissement	48 798 948,00 €	1 366 300,00 €	210 585,97 €	0%	-15%
Total des Dépenses	69 754 298,00 €	16 937 661,24 €	14 262 806,99 €	20%	84%
Recettes globalisées	8 586 200,00 €	8 101 876,00 €	7 246 916,38 €	84%	89%
Recettes fléchées	31 395 000,00 €	29 036 570,00 €	29 155 262,77 €	93%	100%
Total des Recettes	39 981 200,00 €	37 138 446,00 €	36 402 179,15 €	91%	98%

Le taux de réalisation global des engagements est en moyenne de 98% pour les recettes (la différence correspondant aux recettes non encaissées au 31/12/2020) et 84% pour les dépenses, bien que les engagements concernant les dépenses d'investissement soient très en dessous des prévisions (-15%). Sur ce dernier point, le chiffre négatif s'explique par différents évènements :

- Le retraitement de la fiche modificative concernant le mobilier acquis auprès du partenaire Sérendicité, provoquant une diminution des autorisations d'engagements d'investissement de 2 294k€ au profit d'une augmentation des autorisations d'engagements en fonctionnement du même montant. Ce point avait été une des raisons du BRU.
- Des changements d'imputation comptable entre les sections d'investissement et de fonctionnement ont eu lieu en fin d'exercice pour 447k€ à la demande de l'Agent comptable dans le cadre de son contrôle, le BRU n'en prévoyait que 160k€
- Comme cela est évoqué dans le premier chapitre, certains investissements prévus n'ont pas été effectués à hauteur des prévisions

Le tableau ci-dessous vise à comparer l'exécution budgétaire des Crédits de paiements (CP) et Recettes encaissées (RE) 2020 rapporté au budget initial ou au budget globalisé (qui correspond au budget rectificatif d'urgence) :

COMPARAISON PREVISIONS/REALISE BUDGETAIRE DES CP 2020					
	Budget initial	Budget global (BRU)	Executé	Taux d'exécution sur Budget Initial	Taux d'exécution Global
Dépenses Personnel	2 785 457,00 €	1 074 477,00 €	888 375,50 €	32%	83%
Dépenses Fonctionnement	14 475 772,00 €	14 295 489,00 €	13 829 360,05 €	96%	97%
Dépenses Investissement	20 877 895,00 €	7 394 444,00 €	5 946 807,34 €	28%	80%
Total des Dépenses	38 139 124,00 €	22 764 410,00 €	20 664 542,89 €	54%	91%
Recettes globalisées	8 586 200,00 €	8 101 876,00 €	7 246 916,38 €	84%	89%
Recettes fléchées	31 395 000,00 €	29 036 570,00 €	29 155 262,77 €	93%	100%
Total des Recettes	39 981 200,00 €	37 138 446,00 €	36 402 179,15 €	91%	98%

Le taux d'exécution des dépenses d'investissement a été impacté à la baisse, suite à la reprise d'une avance concernant la fiche modificative du mobilier enregistrée en investissement en 2018 alors que l'opération exécutée à 80% en 2020 relève principalement de dépenses de fonctionnement. Cela se traduit par une diminution de consommation de crédits de paiement d'investissement à hauteur de 1 074k€ non prévue lors des budgets rectificatifs. Cette erreur neutralisée, les taux d'exécution sont les suivants :

COMPARAISON PREVISIONS/REALISE BUDGETAIRE DES CP 2020					
	Budget initial	Budget global (BRU)	Executé	Taux d'exécution sur Buget Intitial	Taux d'exécution Global
Dépenses Personnel	2 785 457,00 €	1 074 477,00 €	888 375,50 €	32%	83%
Dépenses Fonctionnement	14 475 772,00 €	14 295 489,00 €	13 829 360,05 €	96%	97%
Dépenses Investissement	20 877 895,00 €	7 394 444,00 €	7 020 843,97 €	34%	95%
Total des Dépenses	38 139 124,00 €	22 764 410,00 €	21 738 579,52 €	57%	95%
Recettes globalisées	8 586 200,00 €	8 101 876,00 €	7 246 916,38 €	84%	89%
Recettes fléchées	31 395 000,00 €	29 036 570,00 €	29 155 262,77 €	93%	100%
Total des Recettes	39 981 200,00 €	37 138 446,00 €	36 402 179,15 €	91%	98%

La construction budgétaire s'est ainsi globalement améliorée en dépenses et en recettes, comme en témoigne la **comparaison entre 2018, 2019 et 2020** :

	CP et RE 2018		CP et RE 2019		CP et RE 2020	
	Taux d'exécution sur Buget Intitial	Taux d'exécution Global	Taux d'exécution sur Buget Intitial	Taux d'exécution Global	Taux d'exécution sur Buget Intitial	Taux d'exécution Global
Dépenses Personnel	71%	71%	85%	68%	32%	83%
Dépenses Fonctionnement	60%	52%	49%	68%	96%	97%
Dépenses Investissement	94%	93%	83%	92%	28%	80%
Total des Dépenses	83%	79%	80%	90%	54%	91%
Recettes globalisées	107%	107%	74%	84%	84%	89%
Recettes fléchées	168%	156%	53%	80%	93%	100%
Total des Recettes	164%	153%	55%	80%	128%	138%

La masse salariale de l'établissement

Pour la première fois en 2020, l'EPCC a pu mettre en place des contrats de travail sous son timbre. A ainsi été amorcée la reprise en gestion directe par l'établissement de personnels contractuels qui étaient jusqu'alors recrutés mis à disposition par les membres ou rémunérés par le Rectorat de Paris. Il en ressort une évolution par rapport aux années précédentes de crédits de fonctionnement, destinés au remboursement aux membres porteurs des emplois en crédits de personnel pour une paie directement réalisée par l'EPCC. L'année 2020 a également conduit l'État à engager un processus de modification des statuts de l'EPCC. Le volet législatif ayant été traité dans la loi LPR, il conviendra en 2021 de mettre en œuvre les évolutions réglementaires consécutives. Sous réserve de confirmation juridique, l'établissement pourrait par ce biais se voir confier la gestion des personnels titulaires. La remise à plat des liens financiers entre l'EPCC et ses membres pourrait également être en 2021 un corollaire de cette évolution statutaire.

La masse salariale de l'établissement est exécutée selon trois modalités distinctes, qui présentent des aspects juridiques, comptables et budgétaires différents :

- Les personnels mis à disposition de l'établissement : ils figurent comptablement au compte 6241 et décomptent de la section budgétaire de fonctionnement (et non de celle du personnel). Ils sont présentés pour information dans le tableau 1 et n'entrent pas dans le plafond d'emploi de l'EPCC
- Les personnels sous contrat avec l'EPCC, rémunérés par le processus de paye à façon : ils figurent comptablement dans les comptes de charges de personnel et décomptent de la section budgétaire de personnels. Ainsi, ils décomptent du plafond d'emploi de l'établissement.
- Les personnels recrutés ou sous contrat avec le rectorat de l'académie de Paris : ils ne figurent ni comptablement ni budgétairement dans l'exécution de l'exercice. Ils figurent toutefois pour information dans le tableau 1.

Ainsi, le **tableau 1** au titre de l'exercice 2020 est le suivant :

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT BRU	10,5	37	47,5
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT exécuté	13,83	0,83	14,66

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) : 10,5

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme (décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme) et des autres dépenses de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI				EMPLOIS HORS PLAFOND LFI				PLAFOND ORGANISME	
	ETPT BRU	ETPT exécuté	Dépenses de personnel BRU*	Dépenses de personnel exécuté*	ETPT BRU	ETPT exécuté	Dépenses de personnel BRU*	Dépenses de personnel exécuté*	ETPT	Dépenses de personnel **
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	14,13	13,83	996 794,00 €	826 572,38 €	1,8	0,83	77683,34	33682,77	14,66	860 255,15 €
1 - TITULAIRES	0		0,00 €						0	0,00 €
* Titulaires État	0		0,00 €						0	0,00 €
* Titulaires organisme (corps propre)	0		0,00 €						0	0,00 €
2 - CONTRACTUELS	14,13	13,83	996 794,00 €	826 572,38 €	1,8	0,83	77683,34	33682,77	14,66	860 255,15 €
* Contractuels de droit public	14,13	13,83	996 794,00 €	826 572,38 €	1,8	0,83	77683,34	33682,77	14,66	860 255,15 €
o CDI	14,13	11,6	996 794,00 €	729 544,49 €	0,16		11834,16		11,6	729 544,49 €
o CDD	0	2,23	0,00 €	97 027,89 €	1,64	0,83	65849,18	33682,77	3,06	130 710,66 €
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0		0,00 €		0		0		0	0,00 €
* Contractuels de droit privé	0	0	0,00 €	0,00 €	0	0	0	0	0	0,00 €
o CDI	0		0,00 €						0	0,00 €
o CDD	0		0,00 €		0		0		0	0,00 €
3 - CONTRATS AIDES					0		0		0	0,00 €
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)										0,00 €

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE-CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité

(Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTEES DANS SON PLAFOND	
	ETPT**	Dépenses de personnel**
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0	0,00 €
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0,00 €
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0,00 €

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme

(Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTEES DANS SON PLAFOND	
	ETPT***	Dépenses de fonctionnement***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	66,24	3 831 470,63 €
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME****	44,33	2 400 599,29 €
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME****	21,91	1 430 871,34 €

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

**** Montant réel, sont donc absents les montants relatifs à des personnels pour lesquels aucune convention financière prévoyant le remboursement de mise à disposition n'a été signée

***** Comprend les personnels portés par le Rectorat de l'académie de Paris et les emplois dits "Fioraso"

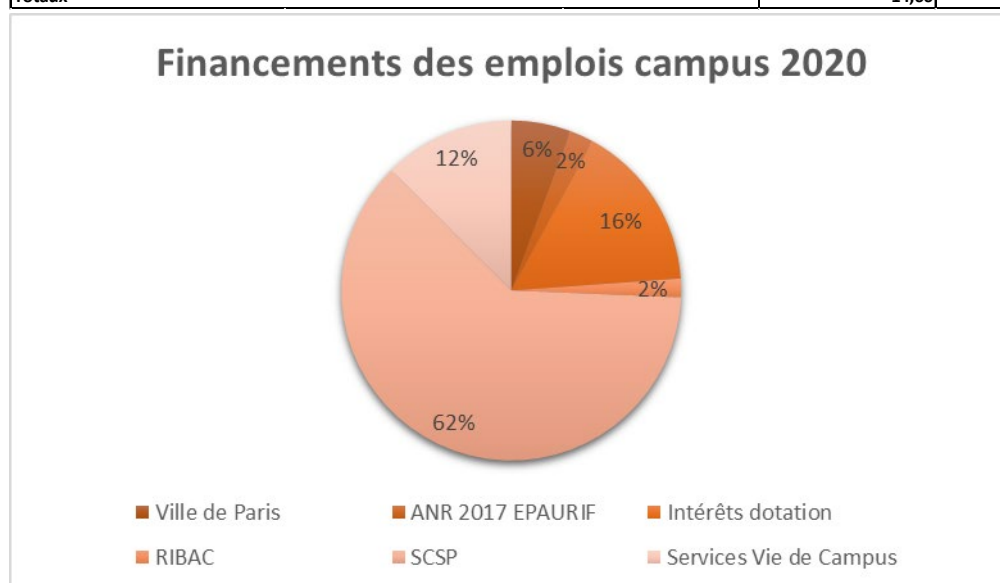
Les effectifs recrutés en 2020 directement par l'EPCC ont conduit à un dépassement du plafond d'emploi notifié à hauteur de 3,33 ETPT. Il est essentiel de rappeler ici que la notification du plafond d'emploi (10,5) s'entendait en ETPT financés au moyen de la SCSP, notification qui ne prenait donc pas en compte les autres sources de financement. Cet aspect sera corrigé en 2021. Ainsi, les recrutements effectués par l'EPCC et financés sur la SCSP (donc le cadre de la notification) s'élève à 9,07 ETPT.

De manière synthétique, la répartition des effectifs de l'établissement hors UMS au 31/12/2020 s'établit de la manière suivante :

Type d'emploi/financement	Ville de Paris	ANR 2017 EPAURIF	Intérêts dotation	RIBAC	SCSP / Contribution membres RI	Services Vie de Campus	Ministère	Total
TITULAIRE							3,53	3,53
CDI		0,33	1,34		8,35	1,58	7,78	19,38
CDD	0,83		1,00	0,26	0,72	0,25	5,27	8,33
MISE A DISPOSITION	1,00	2	2,23		36,10	3	5,33	49,66
Totaux	1,83	2,33	4,57	0,26	45,17	4,83	21,91	80,9

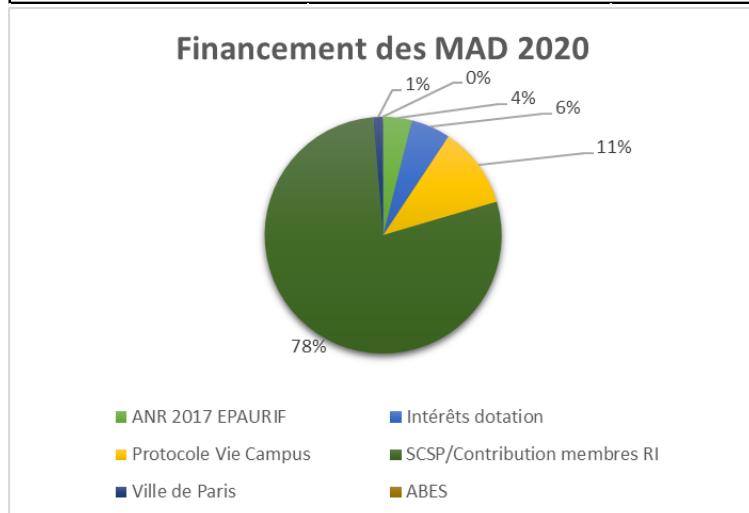
Les financements des emplois rémunérés directement par l'établissement proviennent de sources différentes :

Financement	Base juridique	Opération	ETPT 2020	Masse 2020
Ville de Paris	Convention	La Chapelle	0,83	33 682,77 €
ANR 2017 EPAURIF	Convention	EPHE	0,33	20 873,72 €
Intérêts dotation	Convention	Contrat PPP	2,34	109 791,63 €
RIBAC	Notification	SCSP SHS	0,26	10 881,02 €
SCSP	Notification	Globale	9,07	605 333,94 €
Services Vie de Campus	Notification/délibération	Services Vie de Campus	1,83	79 692,07 €
Totaux			14,66	860 255,15 €



Le remboursement aux membres des charges relatives aux emplois mis à disposition (MAD), est également opéré grâce à différentes sources de financement :

Financement des emplois MAD	Base juridique	Opération	Masse 2020
ANR 2017 EPAURIF	Convention	EPHE	90 891,77 €
Intérêts dotation	Convention	Contrat PPP	124 212,81 €
Services Vie de Campus	Notification/délibération	Services Vie de Campus	257 705,61 €
SCSP/Contribution membres RI	Notification/Règlement intérieur	Globale	1 808 762,68 €
Ville de Paris	Convention	La Chapelle	30 612,33 €
ABES	Convention	Calames	697,16 €
Total			2 312 882,36 €



Les différents éléments font clairement apparaître la prépondérance de la contribution des membres au titre du règlement intérieur ainsi que la SCSP pour financer ces mises à dispositions.

Point sur les services non bâtimentaires rendus par l'EPCC

L'exécution 2020 de ces crédits est extraite du centre financier CONDOCFONC présenté dans le tableau 2 :

	AE BRU	AE Exécuté	CP BRU	CP exécuté	Taux d'exécution CP
Fonctionnement globalisé	968 792,00 €	682 268,49 €	1 409 440,00 €	904 153,51 €	64%
Accès et abonnement internet	36 861,00 €	7 405,32 €	36 861,00 €	7 405,32 €	20%
Accueil et factotums	530 000,00 €	272 935,07 €	530 000,00 €	439 660,27 €	83%
Animation du campus et communication	85 206,00 €	51 589,21 €	85 206,00 €	44 220,74 €	52%
Prestation copieurs et fournitures	89 500,00 €	41 122,26 €	89 500,00 €	51 501,41 €	58%
Courrier	32 000,00 €	23 936,89 €	32 000,00 €	23 949,29 €	75%
Matériel médical (dont éléments liés au COVID19)	145 225,00 €	60 727,00 €	145 225,00 €	60 726,17 €	42%
Remboursement MAD		221 443,26 €	440 648,00 €	274 467,73 €	62%
Services civiques		645,48 €		645,48 €	
Formation		2 464,00 €		1 577,10 €	
Valorisation des savoirs	50 000,00 €		50 000,00 €		0%
Personnel globalisé	69 717,00 €	79 692,07 €	69 717,00 €	79 692,07 €	114%
Masse salariale	69 717,00 €	79 692,07 €	69 717,00 €	79 692,07 €	114%
Investissement globalisé	- €	11 376,35 €	55 000,00 €	11 376,35 €	21%
Progiciel + équipements contrôle d'accès salles mutualisées			55 000,00 €		0%
Logiciel copieurs		11 376,35 €		11 376,35 €	
Total général	1 038 509,00 €	773 336,91 €	1 534 157,00 €	995 221,93 €	65%

Cette exécution fait clairement ressortir les effets de la crise sanitaire en 2020.

Certaines opérations sont directement liées à la fréquentation du site (copieurs et fournitures, animation et communication, valorisation des savoirs...); elles se retrouvent en sous-exécution. Le matériel médical avait également été anticipé dans la perspective de l'ouverture du pôle socio-médical qui n'a pas pu avoir lieu en 2020, les dépenses afférentes s'en trouvent donc réduites totalement. Le coût direct lié aux équipements sanitaires est donc finalement de 61k€.

Point sur la convention d'occupation du site d'Aubervilliers

Les dépenses liées à l'occupation du site d'Aubervilliers sont financées au moyen de trois supports :

- Le contrat PPP pour la Maison des Chercheurs (MDC)
- La convention d'occupation du site d'Aubervilliers pour les membres
- La convention d'occupation signée avec le CROUS de Paris

Le tableau ci-dessous vise à préciser les éléments d'exécution budgétaire de l'exercice :

Part 2020	Total engagements (AE)	Total paiements (CP)	Recettes émises (AR)	Recettes encaissées (RE)	Solde prévisionnel (AE-AR)	Solde budgétaire (CP-RE)
Fluides	572 898,40 €	584 318,36 €				
R3 R4A	1 529 029,12 €	1 510 907,09 €				
Total des dépenses	2 101 927,52 €	2 095 225,45 €	2 069 391,74 €	1 783 662,64 €	32 535,78 €	311 562,81 €

Le solde prévisionnel négatif (32 535,78€) est lié à l'absence de mise à jour de l'annexe financière de la convention signée avec le CROUS de PARIS, ne permettant ainsi pas l'émission du titre de recettes associé.

Le solde budgétaire final reprend l'absence de mise à jour de l'annexe financière avec le CROUS à laquelle s'ajoute les sommes à percevoir auprès des membres (285 729,10€ au 31/12/2020) et le décalage de paiements de factures concernant la partie 2019.

Les éléments comptables (résultat sur cette opération et écritures d'inventaire) sont quant à eux décrits au sein du compte financier (3.1 du compte financier).

Point sur la convention pour le financement des acquisitions documentaire

La convention concernant les acquisitions documentaires prévoit pour l'exercice 2020 des recettes à hauteur de 823 342,00€.

Les dépenses réellement effectuées en 2020 s'élèvent à 741 697,84€ soit un solde positif de 81 644,16€ qui sera exécuté en 2021.

Sur l'exécution budgétaire, les autorisations d'engagement représentent 788 230,89€ et les crédits de paiement représentent 734 511,91€. Les autorisations budgétaires seront potentiellement revues à la hausse dans le cadre du contrôle interne, car certains engagements ont pu être enregistrées à tort sur d'autres conventions de financement (COLLEX par exemple).

Les opérations immobilières

Le bâtiment EPHE

Les recettes concernant cette opération sont constituées de 6 000k€ issus de la vente du bâtiment siège de l'INED, 9 000k€ issus des économies suite au refinancement du contrat de partenariat, 15 000k€ d'apports par l'Etat dont 4 000k€ ont déjà été reçus en 2020.

L'exécution en dépenses s'élève à 134 300€ d'autorisations d'engagement sur 2020, relatives à l'assistance.

Le site d'Aubervilliers

Deux types d'opérations et donc de ressources sont à distinguer :

- Les dépenses liées au suivi du contrat de partenariat, financées par les intérêts de la dotation non consommable, limitées à 500k€ par an. Pour l'exercice 2020, 500 745,79€ d'autorisations d'engagement ont été enregistrées et 604 884,58€ de crédits de paiements ont été exécutés
- Les dépenses qui concernent l'exécution du contrat de partenariat soit 3 592 495,95€ d'autorisations d'engagement et 7 802 713,87€ de crédits de paiement exécutés, financés sur les intérêts de la dotation non consommable

Le site de La Chapelle

Les recettes concernant cette opération sont constituées de subventions reçues pour 23 000k€ de la Ville de Paris, 23 000k€ de la Région Ile-de-France, 24 429k€ de l'Etat par l'intermédiaire des intérêts de la dotation non consommable et convention ANR.

Pour la partie recettes, 3 200k€ ont été reçus de la part de la Ville de Paris et 960k€ de la part de la Région Ile-de-France.

Concernant les dépenses, 2 132 654,81€ d'autorisations d'engagements et 3 284 19,44€ de crédits de paiements ont été exécutés. Sur ce dernier point, 1 939 100€ représentent les travaux d'injections sur le site.

2.2- Les dépenses et recettes détaillées (tableau 3)

Le **tableau 3** restitue les dépenses par destination et les recettes par origine.

TABEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine
CAMPUS CONDORCET 2020

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Destination	DEPENSES												Total
	Personnel		Fonctionnement			Intervention (le cas échéant)			Investissement			CP (B)	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)			
D105-Bibliothèque et documentation	14 631,24	2 278 673,78	2 233 492,02	-	-	156 075,43	60 977,99	-	-	2 137 229,59	2 309 101,16	-	
D111 - Recherche universitaire et de transfert de technologie	10 861,02	2 426,04	2 460,27	-	-	-	-	-	-	13 309,06	13 341,29	-	
D114 - Immobilier	164 348,12	6 523 886,60	8 149 108,08	-	-	151 166,68	5 310 099,88	-	-	6 537 068,04	13 623 556,82	-	
D115-Prélègue et support	701 116,44	2 993 900,14	3 171 093,68	-	-	369 862,14	848 935,47	-	-	3 574 910,72	4 718 643,62	-	
TOTAL	880 878,82	13 308 918,66	13 556 164,05	-	-	62 620,03	6 220 013,34	-	-	14 262 817,41	20 664 542,89	-	

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B

16 737 686,26

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Origine	RECETTES										Total (C)	
	Recettes globalisées					Recettes fléchées						
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchées	Autres financements publics fléchées	Recettes propres fléchées	Autres financements publics fléchées	Recettes propres fléchées		
Subvention pour CSP	3 034 389,00	-	-	-	-	245 000,00	-	-	-	-	-	3 279 389,00
Autres recettes	-	-	-	-	1 658 572,33	-	-	-	-	-	-	1 658 572,33
Subvention Espélibation et financement de l'actif	-	-	-	-	207 594,61	-	-	-	-	-	-	207 594,61
TOTAL	3 034 389,00	-	-	-	2 068 076,94	245 000,00	-	-	-	28 808 774,45	101 488,32	31 162 729,50

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C

-

Les parties dépenses et recettes de ce tableau 3 seront revues en 2021 dans le cadre de la mise en place de la nouvelle architecture budgétaire et analytique pour la partie dépenses, et les recettes clarifiées afin d'être plus compréhensibles et ainsi mieux rendre compte.

3- Les équilibres financiers

3.1- Le tableau d'équilibre financier (tableau 4)

Le solde budgétaire global de l'établissement est excédentaire et s'élève à 15 738k€.

Cet excédent est principalement engendré par le décalage entre les encaissements et les décaissements liés aux opérations fléchées (+14 876k€). Ce solde budgétaire « fléché » positif diminué des remboursements d'emprunts effectués auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) (3 698k€) entraîne un abondement de la trésorerie fléchée à hauteur de 11 178k€.

Ces opérations fléchées neutralisées, le solde budgétaire de l'établissement présente un excédent de 861k€.

Les opérations de TVA font partie des opérations pour compte de tiers. En effet, l'EPCC rentre dans le champ d'assujettissement à la TVA pour l'intégralité de ses opérations, conformément à la réglementation en vigueur et au rescrit fiscal. Ainsi, la part de TVA n'entraîne aucune conséquence sur le compte de résultat ou sur le bilan, n'engendre aucune régularisation en dépenses ou en recettes, elle est de ce point de vue « neutre ». Toutefois, dans le cadre d'opérations de travaux notamment, la trésorerie globalisée est, du fait du décalage entre le décaissement par l'EPCC et le remboursement par les services de l'Etat du crédit de TVA, fortement mobilisée et peut amener des « tensions » en trésorerie sur certaines opérations. Pour l'exercice 2020, la différence entre la TVA décaissée et la TVA encaissée (par remboursement de crédit de TVA ou par collecte) s'élève à 18 921k€. Durant cet exercice, les opérations précédentes ont été régularisées et l'établissement a renoué avec un rythme d'opérations de TVA régulier, ce qui justifie cet excédent qui abonde la trésorerie de l'établissement. Ainsi, il ressort au 31 décembre 2020 un crédit de TVA limité à 1 177k€ correspondant aux opérations de TVA du mois de décembre.

Le dégrèvement d'impôts reçu en 2019 qui concernait le bâtiment siège de l'INED, a fait l'objet d'une régularisation (annulation des flux croisés et remboursement), cette régularisation entraîne une conséquence négative à hauteur de 93995€ sur les autres encaissements sur comptes de tiers. D'autres régularisations plus modestes ont eu lieu, permettant d'apurer ces comptes.

Les opérations non dénouées au 31 décembre 2020 sont donc de montants faibles, soit un impact global négatif de 221€.

Le solde budgétaire global positif retraité des opérations fiscales et sur comptes de tiers engendre un abondement de la trésorerie globalisée à hauteur de 19 687k€.

Ainsi, la variation de la trésorerie s'établit globalement à 30 865k€.

Equilibre Financier : Réalisé	
Besoins (utilisation des financements)	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit)	15 737 636,26
dont solde budgétaire budget principal	15 737 636,26
dont solde budgétaire SIE	0,00
Remboursements d'emprunts (capital)	0,00
Nouveaux prêts (capital)	
Dépôts et cautionnements	
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	22 629 934,94
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-94 998,70
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	38 272 572,50
Variation de trésorerie	0,00
dont Abondement de la trésorerie fléchée	0,00
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)	0,00
TOTAL DES BESOINS	38 272 572,50
Nouveaux emprunts (capital)	0,00
Remboursements de prêts (capital)	0,00
Dépôts et cautionnements	0,00
Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)	22 629 934,94
Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-94 998,70
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme	38 272 572,50
Variation de trésorerie	0,00
dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0,00
dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)	0,00
TOTAL DES FINANCEMENTS	38 272 572,50

3.2- Les opérations pour comptes de tiers (tableau 5)

Les opérations pour compte de tiers sont des opérations non budgétaires ayant toutefois des conséquences potentiellement importantes sur la trésorerie de l'établissement. Ces opérations sont présentées en masse dans le Tableau d'équilibre financier vu précédemment.

La gestion de la TVA est la seule opération entrant dans ce cadre, l'établissement entrant dans le champ d'assujettissement à la TVA. Les montants de ces opérations notamment dans le cadre de travaux, sont très importantes.

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers
CAMPUS CONDORCET 2020

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Crédit (c2)
TVA	Comptes 445	TVA	3 708 654,77 €	22 629 934,94 €
TOTAL			3 708 654,77	22 629 934,94

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

En 2020, les conséquences sur la trésorerie globalisée de l'établissement sont une restitution positive à hauteur de 18 921 280,17€ soit 96% de la variation de la trésorerie globalisée de l'année.

4- Analyses

4.1- Le compte de résultat (tableau 6)

Présentation du compte de résultat

Les éléments détaillés du compte de résultat sont détaillés dans le compte financier. De manière synthétique, le **tableau 6** permet la comparaison entre les prévisions budgétaires telles qu'elles ont été présentées et l'exécution réelle de l'exercice 2020.

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat simplifié

CHARGES	BRU 2020	Réalisé	PRODUITS	BRU 2020	Réalisé
	Personnel	1 074 477		888 375,50	Subventions de l'Etat
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 492 049	14 315 040,06	Autres subventions	12 533 382	12 793 902,97
Intervention (le cas échéant)			Autres produits	130 413	374 433,80
TOTAL DES CHARGES (1)	15 566 526	15 203 415,56	TOTAL DES PRODUITS (2)	15 709 185	16 447 725,77
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	142 659	1 244 310,21	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	0,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	15 709 185	0,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	15 709 185	0,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BRU 2020	Réalisé
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	142 659	1 244 310,21
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	196 560	214 934,39
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		153 558,89
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	130 413	220 874,91
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	208 805	1 084 810,80

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BRU 2020	Réalisé	RESSOURCES	BRU 2020	Réalisé
	Insuffisance d'autofinancement	0,00			Capacité d'autofinancement
Investissements	7 394 444,43	2 354 194,69	Financement de l'actif par l'Etat	8 156 583,43	7 767 438,53
Remboursement des dettes financières	3 698 480,00	6 913 348,07	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	2 935 862,00	2 525 708,18
TOTAL DES EMPLOIS (5)	11 092 924,43	9 267 542,76	Autres ressources		0,00
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	208 326,25	2 110 414,75	Augmentation des dettes financières		0,00
			TOTAL DES RESSOURCES (6)	11 301 250,68	11 377 957,51
			Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)		0,00

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	BRU 2020	Réalisé
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	208 326	2 110 414,75
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-28 167 263	-28 754 626,43
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	28 375 589	30 865 041,18
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	27 241 963	28 728 633,15
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-48 629 087	-65 546 622,14
Niveau final de la TRESORERIE	75 871 050	94 275 255,29

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Affectation du résultat

Le compte financier présente la composition du résultat suivante :

Explication globale du résultat	
Retraitements des conventions de financement	231 814,17 €
Crédits documentaires	81 644,16 €
Services Vie de Campus	807 935,92 €
Opérations financées	1 121 394,25 €
Convention d'occupation	- 42 666,13 €
Masse salariale rapportée à la contribution des membres (Mises à disposition)	- 207 283,21 €
Masse salariale rapportée à la SCSP personnels (Paie à façon)	- 1 645,31 €
Amortissements	- 20 448,09 €
Opérations courantes	394 958,70 €
Opérations globales	122 915,96 €
Résultat	1 244 310,21 €

Aussi, l'affectation proposée est la suivante :

- Le retraitement des conventions de financements visant à apurer des déficits enregistrés précédemment, ces derniers ayant été affectés au compte 10682, il est proposé une affectation au 10682 de 231 814,17€.
- Les crédits documentaires se traduisent en 2020 par un excédent, mais les engagements et la poursuite des acquisitions seront exécutés en 2021. Aussi, il est proposé une affectation au compte de report à nouveau (110) en prévision d'un futur déficit lié l'exécution de cette convention.
- Les services Vie de Campus génèrent un résultat de 807 935,92€. Pour autant, les échanges avec la tutelle et avec les membres prévoient un apport du même montant par les deux parties. Ainsi, l'Etat a apporté 1 000k€, les membres 700k€. En retraitant la part de SCSP qui est sans équivalence (300k€), le résultat concernant les services Vie de Campus est de 507 935,92€. Soit un résultat pour chaque partie de 253 967,96 €. La somme de 807 935,92€ est donc proposée en affectation au compte de report à nouveau (110), dont 253 967,96€ viendront en diminution de l'appel auprès des membres en 2021 pour les services liés à la Vie de Campus et 553 967,96€ qui viendront financer des opérations ponctuelles, qui seront décrites dans le prochain budget rectificatif 2021.
- Les opérations globales génèrent un résultat de 122 915,96€, pour lequel une affectation au compte de report à nouveau est proposée.

Soit l'affectation du résultat suivante :

- Au compte 10682 la somme de 231 814,17€
- Au compte 110 la somme de 1 012 496,04€.

4.2- Les recettes fléchées (tableau 8)

Ce tableau vise à expliciter les engagements et paiements effectués et à venir, mis en relation avec les recettes à venir.

Opérations liées aux recettes fléchées (Réalisé)

	Antérieures à 2020 non dénouées	Réalisé 2020	2021	2022	2023
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		58 704 384,58	19 842 694,50	-3 055 609,32	-6 198 932,86
Recettes fléchées	103 248 739,98	34 121 809,90	18 900 683,25	32 531 909,82	32 275 709,98
Financements de l'Etat fléchés	0,00	245 000,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements publics fléchés	87 248 739,98	33 775 321,58	18 900 683,25	32 531 909,82	32 275 709,98
Recettes propres fléchées	16 000 000,00	101 488,32	0,00	0,00	0,00
Dépenses sur recettes fléchées	123 500 833,05	14 279 115,40	21 956 292,57	38 730 842,68	47 841 959,81
Personnel (AE=CP)					
AE	0,00	175 229,88	988 015,00	1 082 015,00	695 500,00
CP	0,00	175 229,88	988 015,00	1 082 015,00	695 500,00
Fonctionnement et intervention					
AE	13 648 310,09	8 578 033,74	4 159 585,00	2 511 811,45	2 168 585,00
CP	11 847 459,96	8 294 900,42	5 863 427,00	3 066 423,37	2 316 190,00
Investissement					
AE	174 089 915,27	-535 332,51	41 943 500,00	42 087 544,94	7 202 000,00
CP	111 653 373,09	5 808 985,10	15 104 850,57	34 582 404,31	44 830 269,81
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	-20 252 093,07	19 842 694,50	-3 055 609,32	-6 198 932,86	-15 566 249,83
<small>Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.</small>					
Autofinancement des opérations fléchées (d)	80 800 000				
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	1 843 522	3 698 479	3 713 778	3 713 778	3 713 778
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice	58 704 385	74 848 600	13 073 307	-12 968 320	-25 478 961

La complexité de ce tableau réside dans l'emprunt (opérations non budgétaires) qui a financé une dépense budgétaire (avance de 80 800 000€ auprès du partenaire Sérendicité) et dont les remboursements sont assis sur les intérêts de la dotation. Ces éléments sont retranscrits dans la seconde partie du tableau, afin de reconstituer la trésorerie. Ainsi, les opérations de trésorerie en décaissements correspondent aux remboursements en capital dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la BEI.

Ainsi subsiste un écart de plus de 6 millions d'euros. Ces 6 millions d'euros concernent les fonds affectés à l'opération EPHE suite à la vente du bâtiment siège de l'INED, qui figurent au fonds de roulement et donc dans la trésorerie globalisée de l'établissement.

Les écarts restants sont liés aux décalages entre constatations comptables et exécution budgétaire.

4.3- Les opérations pluriannuelles (tableau 9)

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - exécution

CAMPUS CONDORCET - COMPTE FINANCIER 2020

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision Coût total de l'opération	Exécution						Prévision N+1 et suivantes		
			AE consommées les années antérieures à 2020	AE consommées en 2020	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à 2020	CP consommés en 2020	TOTAL des CP consommés	Restes à payer	Solde à engager	Solde à payer
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)	(8) = (4) - (7)	(9) = (1) - (4)	(10) = (1) - (7)
La Chapelle	Personnel	633 500		33 683	33 683		33 683	33 683	0	599 817	599 817
	Fonctionnement	513 598	423 139	90 458	513 598	269 937	81 248	351 184	162 413	0	162 413
	Intervention				0						
	Investissement	69 277 999	7 336 329	2 008 514	9 344 843	2 205 293	3 169 268	5 374 560	3 970 283	59 933 155	63 903 438
Total Op.2	70 425 096	7 759 469	2 132 655	9 892 124	2 475 229	3 284 198	5 759 428	4 132 696	60 532 973	64 665 669	
Contrat de partenariat	Personnel	109 792			109 792						
	Fonctionnement	179 050 918	6 276 851	6 316 819	12 593 670	3 212 204	6 153 274	9 365 478	3 228 192	166 457 248	169 685 440
	Intervention				0						
	Investissement	166 754 082	166 849 787	-2 317 561	164 532 227	107 969 673	2 148 692	110 118 366	54 413 861	2 221 855	56 635 716
Total Op.1	345 914 792	173 126 639	4 109 050	177 125 897	111 181 878	8 411 758	119 483 844	57 642 053	168 679 103	226 321 156	
Batiment EPHE	Personnel				0					800 000	800 000
	Fonctionnement	800 000			0						
	Intervention				0						
	Investissement	29 200 000		134 300	134 300				134 300	29 065 700	29 200 000
Total Op.3	30 000 000	0	134 300	134 300	0	0	0	134 300	29 865 700	30 000 000	
Ss total personnel	743 292	0	143 474	33 683	0	143 474	33 683	0	599 817	599 817	
Ss total fonctionnement	180 364 516	6 699 991	6 407 277	13 107 268	3 482 141	6 234 522	9 716 663	3 390 605	167 257 248	170 647 853	
Ss total intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ss total investissement	265 232 081	174 186 117	-174 747	174 011 370	110 174 966	5 317 960	115 492 926	58 518 444	91 220 711	149 739 155	
TOTAL	446 339 888	180 886 108	6 376 005	187 152 321	113 687 107	11 695 957	125 243 272	61 909 049	258 477 959	320 986 824	

B - Exécution des recettes

Opération	Nature	Prévision Financement de l'opération	Exécution			Prévisions en N+1 et suivantes Reste à encaisser en 2021 et suivantes
			Encaissements des années antérieures à 2020	Encaissement réalisés en 2020	Total des encaissements	
		(11)	(12)	(13)	(14) = (11) - (12) - (13)	
Contrat de partenariat	Financement de l'Etat*	323 569 793	41 340 322	18 195 424	59 535 746	264 034 047
	Autres financements publics**				0	0
	Autres financements***	22 344 999	10 000 000		10 000 000	12 344 999
	Total Op.1	345 914 792	51 340 322	18 195 424	69 535 746	276 379 046
La Chapelle	Financement de l'Etat*	24 425 096	24 429 000		24 429 000	-3 904
	Autres financements publics**	46 000 000	13 300 000	4 160 000	17 460 000	28 540 000
	Autres financements***				0	
	Total Op.2	70 425 096	37 729 000	4 160 000	41 889 000	28 536 096
Batiment EPHE	Financement de l'Etat*	24 000 000		4 000 000	4 000 000	20 000 000
	Autres financements publics**				0	0
	Autres financements***	6 000 000	6 000 000		6 000 000	0
	Total Op.3	30 000 000	6 000 000	4 000 000	10 000 000	20 000 000
Ss total financement de l'Etat	371 994 889	65 769 322	22 195 424	87 964 746	284 030 143	
Ss total autres financements publics	46 000 000	13 300 000	4 160 000	17 460 000	28 540 000	
Ss total autres financements	28 344 999	16 000 000	0	16 000 000	12 344 999	
TOTAL	446 339 888	95 069 322	26 355 424	121 424 746	324 915 142	

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés
** Autres financements publics et autres financements publics fléchés
*** Recettes propres et recettes propres fléchés

Il ressort de ce tableau le différentiel budgétaire au 31/12/2020 suivant :

Opération	Solde budgétaire au 31/12/2020
Contrat de partenariat (OP. 1)	- 49 948 098,08 €
La Chapelle (OP. 2)	36 129 572,48 €
Bat. EPHE (OP. 3)	10 000 000,00 €
Total	- 3 818 525,60 €

Le solde budgétaire lié au Contrat de partenariat s'explique par le refinancement de 80 800 000€ auprès du partenaire Sérendicité, ayant entraîné un remboursement anticipé partiel (dépenses budgétaire), l'équilibre financier ayant été assuré par un emprunt (recette non budgétaire). Le remboursement de l'emprunt est garanti par l'Etat depuis les intérêts de la dotation non consommable, lesquels une fois reçu vont venir diminuer chaque année le déficit présenté dans le tableau ci-dessus.

Des analyses actuelles, sur une base juridique constante et au terme des 25 années d'exploitation du contrat PPP, il ressort un excédent de financement potentiel des intérêts de la dotation non consommable (n'étant présentés dans le tableau 9 que les financements nécessaires au contrat actuel), qui pourrait financer certains bâtiments de la phase 2. Cet excédent (111 242k€) doit toutefois être déterminé précisément puis analysé afin de disposer de toutes les conclusions nécessaires à une prise de décision concernant cette phase 2. Devront notamment être arrêtées auparavant les modalités

techniques et comptables du GER des bâtiment hors contrat PPP, qui auront des conséquences sur le solde réellement mobilisable.

4.4- Le tableau de synthèse comptable et budgétaire (tableau 10)

Le tableau de synthèse budgétaire et comptable vise à réconcilier la comptabilité générale et la comptabilité budgétaire. Il reprend donc les éléments des deux comptabilités afin d'en expliquer l'articulation et de permettre une vision consolidée de l'exécution financière sur l'exercice.

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Réalisé 2020		
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	58 286 268,00	
	2	Niveau initial du fonds de roulement	26 618 218,40	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-36 792 380,65	
	4	Niveau initial de la trésorerie	63 410 599,05	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	52 710 698,70	
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	10 699 900,35	
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	14 262 806,99	
	6	Résultat patrimonial	1 244 310,21	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	1 084 810,80	
	8	Variation du fonds de roulement	2 110 414,75	
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-3 698 479,07	
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	-4 893 137,79
		Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	-4 992 614,13
		Produits divers de gestion courante	+	99 476,34
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	-5 035 604,65
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	0,00
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	-10 212 548,08
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	-0,18
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	5 176 943,61
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		15 737 636,26
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		-15 127 019,98
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		30 864 656,24	
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	15 814 941,58	
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	15 049 714,66	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		-28 754 241,49	
16	Variation des restes à payer		-6 401 735,90	
Niveaux finaux	17	Niveau final de restes à payer	51 884 532,10	
	18	Niveau final du fonds de roulement	28 728 633,15	
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-65 546 622,14	
	20	Niveau final de la trésorerie	94 275 255,29	
		20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	68 525 640,28
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	25 749 615,01	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

4.5- Evolution de la masse salariale

Il est ressorti des différents budgets réalisés en 2020 et des échanges avec le Contrôleur budgétaire qu'une clarification était nécessaire à la bonne lecture et au respect réglementaire du pilotage des plafonds d'emploi.

A l'aune du dialogue de gestion effectué avec la DGESIP fin 2020, de nombreux points techniques ont été soulevés, notamment dû au caractère atypique de l'établissement, comme cela a été souligné au 2.1. Grâce à un travail de qualité mené avec la tutelle, l'établissement devrait être en capacité :

- De disposer de la notification lui permettant de régulariser le plafond d'emploi 2020, afin qu'il soit conforme à l'exécution réelle et de disposer d'un plafond d'emploi 2021 plus cohérent avec les effectifs en poste.
- De disposer d'une lecture plus claire des équipes composant l'établissement, notamment concernant la pérennité du poste ou de son financement, afin d'être assuré de la soutenabilité budgétaire de cette masse salariale
- De disposer d'un cadre de travail plus régulier avec la tutelle de l'établissement, ce qui augmentera la qualité de son pilotage
- De disposer des éléments de procédures permettant d'envisager des transferts d'emplois entre établissements, en particulier dans le cadre de la reprise en gestion par l'EPCC des personnels mis à disposition.

CAMPUS CONDORCET Paris–Aubervilliers
Cité des humanités et des sciences sociales

COMPTÉ
FINANCIER 2020

Agent comptable - Olivier Rousseau
Conseil d'Administration du 02/03/2021

Sommaire

1-	Avant-propos.....	3
2-	L'exécution budgétaire.....	5
2.1-	Les autorisations budgétaires réalisées	6
2.2-	Le tableau d'équilibre financier.....	8
3-	L'exécution comptable	10
3.1-	Le compte de résultat.....	11
Analyse globale.....	12	
Les conventions de financement.....	13	
Analyse de la masse salariale	13	
3.2-	La Capacité d'Autofinancement	14
3.3-	Le bilan	16
3.4-	Bilan fonctionnel	18
4-	Annexes	19
4.1-	Eléments comptables	20
Les comptes de tiers.....	20	
La trésorerie et les crédits fléchés.....	21	
4.2-	Evènements et changements de méthode comptable	27
Les opérations concernant l'actif immobilisé	27	
Les conventions de financement.....	28	
La sécurisation financière de l'établissement	30	
4.3-	Les immobilisations	31
L'actif immobilisé.....	31	
Les amortissements.....	33	
Les financements externes de l'actif.....	34	
4.4-	Les provisions	36
4.5-	Les dettes.....	36
Les emprunts et dettes financières.....	37	
Le contrat de Partenariat	38	
4.6-	Les créances.....	40
5-	Engagements hors bilan et balance des valeurs inactives	41
6-	Balance de l'exercice	43
7-	Page de signatures	55

1- Avant-propos

Ensemble de l'exécution budgétaire et de l'exécution comptable (compte de résultat, bilan, annexes), le compte financier est établi et présenté conformément aux dispositions du décret 2012-1247 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique auquel l'établissement public Campus Condorcet est soumis.

Il retrace toutes les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice 2020 telles qu'elles ont été ordonnancées par la direction de l'établissement en sa qualité d'Ordonnateur et prises en charge dans les écritures de l'Agence Comptable, dans le cadre de la nomenclature comptable M9.

Le compte financier est l'aboutissement de tous les travaux de clôture conduits par l'Agence Comptable-Direction des services financiers en étroite collaboration avec les services de l'Ordonnateur.

L'opération de clôture des comptes s'est appuyée sur un recensement des écritures et transactions de fin d'exercice nécessaires, au sein d'un calendrier détaillé, établi et suivi conjointement afin d'assurer la sécurité, la sincérité et la régularité, et répondre ainsi à l'exigence de qualité comptable.

Le contexte

L'année 2020 a été une année particulière, marquée par la crise sanitaire engendrée par le COVID19. Cette crise a eu des impacts financiers, engendrant quelques surcouts mais principalement des décalages et des reports de projets, d'évènements, de recrutements. Ainsi, les résultats comptables et budgétaires sont le reflet de cette année particulière.

Par ailleurs, une réorganisation administrative et financière a conduit à adjoindre les services financiers à l'Agent comptable, créant ainsi l'Agence comptable-Direction des services financiers, encadrée par une convention de services signée entre le Président et l'Agent comptable de l'EPCC, conformément à la réglementation en vigueur. Ce rapprochement doit permettre une meilleure connaissance financière pour un meilleur pilotage et capacité plus élevée de rendre compte auprès des différentes instances. Ainsi, une nouvelle architecture budgétaire et analytique sera déployée dès 2021 et permettra d'étoffer le présent compte financier.

En outre, depuis juillet 2020, l'établissement est soumis au contrôle juridictionnel et au contrôle de gestion, effectués par la Cour des Comptes. Les rapports qui en sortiront permettront sans doute à l'établissement d'y trouver les inspirations nécessaires à la création d'outils de nature à renforcer son pilotage et sa sécurité financière.

2- L'exécution budgétaire

2.1- Les autorisations budgétaires réalisées

Le budget global pour l'exercice 2020 est composé d'un budget initial, de deux budgets rectificatifs et d'un budget rectificatif d'urgence. Le dernier budget rectificatif d'urgence (BRU) a fait l'objet d'une autorisation du Contrôleur budgétaire en date du 3 décembre 2020 et d'un vote du Conseil d'Administration en date du 8 décembre 2020.

Les engagements réels de l'établissement rapporté au Budget initial et au Budget rectificatif d'urgence :

COMPARAISON PREVISIONS/REALISE BUDGETAIRE DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT 2020					
	Budget initial	Budget global (BRU)	Executé	Taux d'exécution sur Budget Initial	Taux d'exécution Global
Dépenses Personnel	2 785 457,00 €	1 074 477,00 €	890 978,82 €	32%	83%
Dépenses Fonctionnement	18 169 893,00 €	14 496 884,24 €	13 582 414,14 €	75%	94%
Dépenses Investissement	48 798 948,00 €	1 366 300,00 €	- 210 585,97 €	0%	-15%
Total des Dépenses	69 754 298,00 €	16 937 661,24 €	14 262 806,99 €	20%	84%
Recettes globalisées	8 586 200,00 €	8 101 876,00 €	7 246 916,38 €	84%	89%
Recettes fléchées	31 395 000,00 €	29 036 570,00 €	29 155 262,77 €	93%	100%
Total des Recettes	39 981 200,00 €	37 138 446,00 €	36 402 179,15 €	91%	98%

Le taux de réalisation global des engagements est en moyenne de 98% pour les recettes et 84% pour les dépenses, bien que les engagements concernant les dépenses d'investissement soient très en dessous des prévisions (-15%). Sur ce dernier point, le chiffre négatif s'explique par différents évènements :

- Le retraitement de la fiche modificative concernant le mobilier acquis auprès du partenaire Sérendicité, provoquant une diminution des autorisations d'engagements d'investissement (- 2 294k€) au profit d'une augmentation des autorisations d'engagements en fonctionnement. Ce point avait été une des raisons du BRU.
- Des changements d'imputation comptable entre les sections d'investissement et de fonctionnement ont eu lieu en fin d'exercice pour 447k€, le BRU n'en prévoyait que 160k€
- Certains investissements prévus n'ont pas été effectués à hauteur des prévisions

Le tableau ci-dessous vise à comparer l'exécution budgétaire des Crédits de paiements (CP) et Recettes encaissées (RE) 2020 rapporté au budget initial ou au budget globalisé (soit le BRU) :

COMPARAISON PREVISIONS/REALISE BUDGETAIRE DES CP 2020					
	Budget initial	Budget global (BRU)	Executé	Taux d'exécution sur Budget Initial	Taux d'exécution Global
Dépenses Personnel	2 785 457,00 €	1 074 477,00 €	888 375,50 €	32%	83%
Dépenses Fonctionnement	14 475 772,00 €	14 295 489,00 €	13 829 360,05 €	96%	97%
Dépenses Investissement	20 877 895,00 €	7 394 444,00 €	5 946 807,34 €	28%	80%
Total des Dépenses	38 139 124,00 €	22 764 410,00 €	20 664 542,89 €	54%	91%
Recettes globalisées	8 586 200,00 €	8 101 876,00 €	7 246 916,38 €	84%	89%
Recettes fléchées	31 395 000,00 €	29 036 570,00 €	29 155 262,77 €	93%	100%
Total des Recettes	39 981 200,00 €	37 138 446,00 €	36 402 179,15 €	91%	98%

Le taux d'exécution des dépenses d'investissement a été impacté à la baisse, suite à la reprise d'une avance concernant la fiche modificative du mobilier enregistrée en investissement en 2019 alors que l'opération exécutée à 80% en 2020 relève principalement de dépenses de fonctionnement. Cela se traduit par une diminution de consommation de crédits de paiement d'investissement à hauteur de 1 074k€ non prévue lors des budgets rectificatifs. Cette erreur neutralisée, les taux d'exécution sont les suivants :

COMPARAISON PREVISIONS/REALISE BUDGETAIRE DES CP 2020					
	Budget initial	Budget global (BRU)	Executé	Taux d'exécution sur Buget Intitial	Taux d'exécution Global
Dépenses Personnel	2 785 457,00 €	1 074 477,00 €	888 375,50 €	32%	83%
Dépenses Fonctionnement	14 475 772,00 €	14 295 489,00 €	13 829 360,05 €	96%	97%
Dépenses Investissement	20 877 895,00 €	7 394 444,00 €	7 020 843,97 €	34%	95%
Total des Dépenses	38 139 124,00 €	22 764 410,00 €	21 738 579,52 €	57%	95%
Recettes globalisées	8 586 200,00 €	8 101 876,00 €	7 246 916,38 €	84%	89%
Recettes fléchées	31 395 000,00 €	29 036 570,00 €	29 155 262,77 €	93%	100%
Total des Recettes	39 981 200,00 €	37 138 446,00 €	36 402 179,15 €	91%	98%

La construction budgétaire s'est ainsi globalement améliorée en dépenses et en recettes, comme en témoigne la comparaison entre 2018 et 2020 :

	CP et RE 2018		CP et RE 2019		CP et RE 2020	
	Taux d'exécution sur Buget Intitial	Taux d'exécution Global	Taux d'exécution sur Buget Intitial	Taux d'exécution Global	Taux d'exécution sur Buget Intitial	Taux d'exécution Global
Dépenses Personnel	71%	71%	85%	68%	32%	83%
Dépenses Fonctionnement	60%	52%	49%	68%	96%	97%
Dépenses Investissement	94%	93%	83%	92%	28%	80%
Total des Dépenses	83%	79%	80%	90%	54%	91%
Recettes globalisées	107%	107%	74%	84%	84%	89%
Recettes fléchées	168%	156%	53%	80%	93%	100%
Total des Recettes	164%	153%	55%	80%	128%	138%

2.2- Le tableau d'équilibre financier

Equilibre Financier : Réalisé

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit)	0,00	15 737 636,26	Solde budgétaire (excédent)
dont solde budgétaire principal	0,00	15 737 636,26	dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire SIE	0,00	0,00	dont solde budgétaire SIE
Remboursements d'emprunts (capital)			Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital)	3 698 479,07	0,00	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements			Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers	3 708 654,77	22 629 934,94	Opérations au nom et pour le compte de tiers
(décaissements de l'exercice)		(encaissements de l'exercice)	(encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers	782,42	-94 998,70	Autres encaissements sur comptes de tiers
(non budgétaires)		(non budgétaires)	
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la	7 407 916,26	38 272 572,50	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la
trésorerie de l'organisme	Variation de trésorerie	0,00	trésorerie de l'organisme
	30 864 656,24		Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée	11 177 668,30	0,00	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)	19 686 987,94	0,00	dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)
TOTAL DES BESOINS	38 272 572,50	38 272 572,50	TOTAL DES FINANCEMENTS

Le solde budgétaire global de l'établissement est excédentaire et s'élève à 15 738k€.

Cet excédent est principalement engendré par le décalage entre les encaissements et les décaissements liés aux opérations fléchées (+14 876k€). Ce solde budgétaire « fléché » positif diminué des remboursements d'emprunts effectués auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) (3 698k€) entraîne un abondement de la trésorerie fléchée à hauteur de 11 178k€

Ces opérations fléchées neutralisées, le solde budgétaire de l'établissement présente un excédent de 861k€.

Les opérations de TVA font partie des opérations pour compte de tiers. Pour l'exercice 2020, la différence entre la TVA décaissée et la TVA encaissée (par remboursement de crédit de TVA ou par collecte) s'élève à 18 921k€. Durant cet exercice, les opérations précédentes ont été régularisées et l'établissement a renoué avec un rythme d'opérations de TVA régulier, ce qui justifie cet excédent qui abonde la trésorerie de l'établissement. Ainsi, il ressort au 31 décembre 2020 la somme de 1 177k€ de crédit de TVA à demander (TVA de décembre).

Le dégrèvement d'impôts reçu en 2019 (évoqué lors du précédent compte financier), a fait l'objet d'une régularisation, soit une conséquence à hauteur de 93995€ sur les autres encaissements sur comptes de tiers. D'autres régularisations plus modestes ont eu lieu, permettant d'apurer ces comptes.

Les opérations non dénouées au 31 décembre 2020 sont donc de montants faibles, soit un impact global négatif de 221€.

Le solde budgétaire global positif retraité des opérations fiscales et sur comptes de tiers engendre un abondement de la trésorerie globalisée à hauteur de 19 687k€.

Ainsi, la variation de la trésorerie s'établit globalement à 30 865k€ (voir [4.1 La trésorerie et les opérations fléchées](#)).

3- L'exécution comptable

3.1- Le compte de résultat

Système abrégé COMPTE DE RESULTAT					
CHARGES (hors taxes)	Exercice 2020	Exercice 2019	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2020	Exercice 2019
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Achats			<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	13 822 420,05 €	4 018 411,06 €
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	11 555 742,86 €	5 471 873,62 €	Subventions	13 822 420,05 €	4 018 411,06 €
Rémunération du personnel	634 155,87 €	57 261,71 €	Autres	2 250 871,92 €	3 514 291,35 €
Intéressement et participation			<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>		
Charges sociales	236 774,50 €	33 730,34 €	Ventes	2 150 562,25 €	513 329,96 €
Dotations aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	214 934,39 €	2 321 026,13 €	Produits	100 309,67 €	3 000 961,39 €
Autres charges	876 042,01 €	5 646 747,89 €	Production stockée et immobilisée		
CHARGES D'INTERVENTION			Autres produits	374 433,80 €	7 024 290,06 €
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION			<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>		
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)			TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	16 447 725,77 €	14 556 992,47 €
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	13 517 649,63 €	13 530 639,69 €	PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIÈRES	1 685 765,93 €	589 034,40 €	TOTAL PRODUITS	16 447 725,77 €	14 556 992,47 €
<i>Impôt sur les sociétés</i>			Solde débiteur : Perte		
TOTAL CHARGES	15 203 415,56 €	14 119 674,09 €	TOTAL GENERAL	16 447 725,77 €	14 556 992,47 €
Solde créditeur : Bénéfice	1 244 310,21 €	437 318,38 €			
TOTAL GENERAL	16 447 725,77 €	14 556 992,47 €			

Analyse globale

De manière synthétique, les produits de fonctionnement s'élèvent à 16 447 725,77€.

Les charges de fonctionnement représentent 13 517 649,63€ et les charges financières sont de 1 685 765,93€

Le résultat de l'établissement atteint ainsi 1 244 310,21 € pour l'exercice 2020.

Ce montant s'explique par différentes composantes :

Explication globale du résultat	
Retraitements des conventions de financement	231 814,17 €
Crédits documentaires	81 644,16 €
Services Vie de Campus	807 935,92 €
Opérations financées	1 121 394,25 €
Convention d'occupation	- 42 666,13 €
Masse salariale rapportée à la contribution des membres (Mises à disposition)	- 207 283,21 €
Masse salariale rapportée à la SCSP personnels (Paie à façon)	- 1 645,31 €
Amortissements	- 20 448,09 €
Opérations courantes	394 958,70 €
Opérations globales	122 915,96 €
Résultat	1 244 310,21 €

Le retraitement des conventions de financement est quasiment achevé sur l'exercice 2020, et génère ainsi une conséquence positive sur le résultat à hauteur de 231 814,17€ (voir 4.2). Les conventions relatives aux crédits d'acquisition documentaire génèrent un décalage positif de 81 644,16€.

Les services Vie de Campus entraîne une différence positive pour 807 935,92€. Le surcoût directement lié à la crise sanitaire s'élève à 60 727€ de charges et est financé sur dans le cadre des services Vie de Campus.

La convention d'occupation relative au site d'Aubervilliers signée par l'ensemble des membres le 15 mars 2016 prévoit des appels de fonds prévisionnels, au regard des dépenses estimées concernant l'entretien/maintenance, les services (pilotage et nettoyage) et les fluides. Ainsi, le montant appelé en 2020 étant supérieur aux dépenses enregistrées au 31/12/2020, un produit constaté d'avance a été enregistré (197 566,17€) pour équilibrer cette opération.

Il ressort une différence négative entre les charges totales payées et prévisionnelles au titre de l'occupation du site de 42 666,13€. Cette somme correspond à la régularisation des sommes dues au titre de 2019 (+7 913,54€), à l'absence de recette émise auprès du CROUS de Paris (évalué à -52 308,49€), l'annexe financière de cette convention n'étant pas finalisée au 31/12/2020 et enfin à une erreur (+1 728,83€) lors des opérations d'inventaire pour la part liée à la Maison des Chercheurs.

Concernant les opérations globalisées, les recettes sont composées de la contribution des membres au titre du règlement intérieur, la subvention pour charges de service public et les recettes relatives aux autorisations d'occupation temporaire. L'ensemble de ces opérations se traduit par un excédent de 165 582,09€, qui permet d'absorber le déficit relatif à la convention d'occupation. Ainsi, le résultat globalisé s'élève à 122 915,96€.

Les conventions de financement

La vérification des conventions de financement ou opérations fléchées a été poursuivie en 2020, sur la base du changement de méthode indiqué dans le compte financier 2019.

Les régularisations effectuées pour chaque convention sont décrites au [4.2](#). Globalement, l'impact sur le compte de résultat de ces mouvements génère un résultat positif de 313 458,33€.

Analyse de la masse salariale

L'établissement dispose en 2020 de la compétence lui permettant de gérer des personnels contractuels, il ne dispose pas toutefois de la compétence lui permettant de gérer des personnels fonctionnaires.

Ainsi, trois méthodes différentes sont utilisées pour gérer la masse salariale, source de complexité :

- Les contractuels recrutés directement par l'établissement. Les sources de financement sont multiples : SCSP, subventions fléchées.
- Les personnels mis à disposition de l'établissement par le biais de mises à disposition. Il semble important de préciser qu'ont été enregistrés les services faits au 31/12/2020 de l'ensemble des personnels pour lesquels une convention de mise à disposition financière a été signée.
- Les emplois portés directement sur le titre 2 de l'Etat, par l'intermédiaire du rectorat de l'académie de Paris, sans incidence sur le résultat de l'établissement, la charge financière étant supportée directement par l'Etat

Type/financement	Ministère	SCSP	Contribution des membres	Protocole Vie de Campus	Recettes fléchées	Total
Contrats Campus		605 333,94 €		79 692,07 €	175 229,14 €	860 255,15 €
MAD		519 453,52 €	1 401 764,68 €	257 705,61 €	221 675,48 €	2 400 599,29 €
Rectorat	1 021 406,62 €					1 021 406,62 €

La masse salariale supportée directement par l'établissement s'élève à 3 287 177,42€ dont 3 260 854,44€ de charges de paye. Cette masse représente 22% des charges de l'établissement. Si on intègre la part supportée par le rectorat dans les charges de l'établissement (dans le cas d'une reprise par exemple), la part est de 27%. Ce taux relativement faible s'explique notamment par la structure récente de l'établissement (et dont l'évolution s'accélère) et par de l'externalisation (558 133,21€).

Type/financement	Ministère	SCSP	Contribution des membres	Protocole Vie de Campus	Recettes fléchées	Total
Contrats Campus		605 333,94 €		79 692,07 €	175 229,14 €	860 255,15 €
MAD		519 453,52 €	1 401 764,68 €	257 705,61 €	221 675,48 €	2 400 599,29 €
Rectorat	1 021 406,62 €					1 021 406,62 €
Externalisations		4 901,33 €		553 231,88 €		558 133,21 €

Avec l'externalisation ajoutée à la masse, le taux atteint 30%, ce qui reste relativement faible.

3.2- La Capacité d'Autofinancement

Campus Condorcet Année 2020 Période 001 à 014	CAF	Date 02.02.2021 Heure 14:44:55 Page 3
RUBRIQUES		Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice		1 244 310,21
Dotations aux amortissements , dépréciations et provisions		214 934,39
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions		- 153 558,89
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		0,00
Produits de cession d'éléments d'actifs cédés		0,00
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		- 220 874,91
CAF ou IAF		1 084 810,80

La Capacité d'Autofinancement ou CAF désigne la capacité de l'établissement à financer de nouveaux investissements ou à rembourser des emprunts par exemple. On obtient ce ratio en ne conservant que les charges décaissables et les produits encaissables de l'exercice, ou bien en retraitant du résultat les charges non décaissables (amortissements...) et les recettes non encaissables (reprises sur provisions...).

Les retraitements des amortissements (+214 934,39€) et des financements associés (-220 874,91€) diminuent la CAF de l'établissement pour 5 940,52€. Cette différence anormale (les financements ne pouvant être supérieurs aux dépenses) s'explique par le rattrapage de l'amortissement du financement externe des actifs financés par la convention ANR2019-10-CAMP pour 26 409,84€, dont les fonds ont été reçus en 2020, alors que des dépenses d'investissement mises en service en 2019 avaient été réalisées. Cette régularisation neutralisée, la différence aurait dû augmenter la CAF de 20 469,32€ (soit la charge d'amortissement des immobilisations non subventionnées). Les opérations d'amortissements sont donc relativement neutres sur le calcul de la CAF, ce qui se justifie par le haut niveau de financement externe des actifs acquis par l'établissement.

Enfin, dans le cadre du contrat de partenariat, une provision pour risque de dédit avait été enregistrée en 2016 (voir plus bas au [4.4](#)). Les modalités de calcul ayant changé en 2019, une reprise de provision avait été effectuée à hauteur de 4 740 900,24€. En 2020, la reprise s'élève à 153 558,89€. Cette reprise est neutralisée au sein du résultat par l'enregistrement d'une annulation de titre sur exercice antérieur pour le même montant, ce qui permet également de restituer la disponibilité de la trésorerie fléchée qui est liée (intérêts de la dotation non consommable).

Ainsi, la Capacité d'Autofinancement (CAF) s'élève à 1 084 810,80€, reflet du résultat et de la diminution de la provision au sein du bilan et donc *in fine* du fonds de roulement.

3.3- Le bilan

De manière globale, le bilan présente une augmentation de 6% (une fois les immobilisations financières retraitées, afin d'obtenir une image beaucoup plus fidèle)

Les évolutions des immobilisations et des financements reçus sont détaillées en section 4.3 du présent compte financier. Globalement, les financements toutes sources confondues reçus en contrepartie d'investissements réalisés (passif, fonds propres) s'élèvent à 53 532 849,46€ au 31/12/2020 contre 43 461 378€ au 31/12/2019 soit une progression de 10 071 471,80€.

Les immobilisations (actif immobilisé) quant à elles ont évolué d'un montant brut en 2019 de 621 989 446,80€ à 623 948 771,31€ au 31/12/2020 soit une progression de 2 353 394,69€.

La différence entre les financements et les emplois (7 718 077,11€) provient principalement des mouvements suivants :

- - 1 126 102,18€ suite à la reprise de l'avance concernant la fiche modificative Mobilier (FM22)
- - 6 913 348,07€ qui correspond à la contrepartie des remboursements d'emprunts
- + 236 230,80€ correspondant à la différence entre les immobilisations acquises et les subventions reçues dans le cadre de la convention avec la Région Ile-de-France
- + 83 400€ de régularisations sur les intérêts de la dotation non consommable

Les provisions diminuent quant à elles de 4.4% (cette diminution est détaillée au [4.4](#)). Les dettes financières font l'objet d'une explication complète au 4.5. De manière succincte, elles concernent les financements nécessaires au site d'Aubervilliers dans le cadre du contrat de partenariat (contrat PPP) et diminuent entre les deux exercices de 1%.

Les dettes non financières comportent pour une très grande partie les subventions reçues n'ayant pas donné lieu à l'exécution de dépenses. Elles sont en effet considérées comme des dettes potentielles, car si les dépenses ne sont pas réalisées dans les temps impartis et selon l'objet de la convention, les fonds doivent être restitués auprès du financeur. La somme n'est donc pas définitivement acquise pour l'établissement lors de l'encaissement. Ces sommes représentent 95% des dettes non financières.

Concernant l'actif circulant, deux points ressortent particulièrement :

- L'évolution très importante à la baisse des créances d'exploitation qui s'explique par le recouvrement en 2020 des demandes de remboursement de crédit de TVA
- L'augmentation importante des créances clients, le recouvrement ayant été plus faible sur cet exercice

L'actif circulant (6 657 614,20€) est très largement couvert par les dettes non financières (72 204 236,34€), générant ainsi un excédent de fonds de roulement (besoin en fonds de roulement négatif) de 65 546 622,14€, tel que défini au [3.4](#).

Le total général du bilan est arrêté à la somme de 724 881 640,80€ soit une évolution de 2%.

Système de base BILAN COMPTABLE (avec changement de méthode comptable)							
	Exercice 2020		Exercice 2019		PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
ACTIF					FONDS PROPRES		
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles	1 114 495,59 €	-	874 778,28 €	721 754,72 €	Financements reçus	53 532 849,46 €	43 461 377,66 €
Immobilisations corporelles	173 228 345,93 €	-	173 073 993,03 €	171 088 556,29 €	Financement de l'aetif - Etat	26 639 641,90 €	19 084 293,51 €
Terrains					Financement de l'aetif par des tiers	26 899 207,56 €	24 377 084,15 €
Constructions	166 643 178,00 €	-	166 615 833,33 €	166 623 329,09 €	Ecart de réévaluation	-	-
Installations techniques, matériels et outillage	208 233,60 €	-	195 252,00 €	13 693,53 €	Réserves	2 883 034,47 €	3 277 174,49 €
Autres immobilisations corporelles	452 710,71 €	-	338 684,08 €	218 577,48 €	Report à nouveau	437 318,38 €	394 140,02 €
Immobilisations corporelles en cours	5 921 308,70 €	-	5 921 308,70 €	3 074 974,42 €	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 244 310,21 €	437 318,38 €
Avances et acomptes sur commandes	2 914,92 €	-	2 914,92 €	1 157 981,77 €	Provisions réglementées	-	-
Immobilisations financières	450 000 000,00 €	-	450 000 000,00 €	450 000 000,00 €	TOTAL FONDS PROPRES	52 331 443,58 €	41 015 661,57 €
Créances rattachées à des participations	450 000 000,00 €	-	450 000 000,00 €	450 000 000,00 €	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	624 342 841,52 €	-	623 948 771,31 €	621 810 311,01 €	Provisions pour risques	3 333 280,87 €	3 486 839,76 €
ACTIF CIRCULANT					Provisions pour charges		
Stocks et en-cours	6 648 800,94 €	-	6 648 800,94 €	24 649 136,84 €	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 333 280,87 €	3 486 839,76 €
Créances d'exploitation	5 120 813,65 €	-	5 120 813,65 €	24 344 300,57 €	DETTES FINANCIERES		
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	1 527 204,87 €	-	1 527 204,87 €	304 836,04 €	Emprunts obligataires		
Créances clients et comptes rattachés	782,42 €	-	782,42 €	0,23 €	Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	91 457 998,58 €	95 156 477,65 €
Avances et acomptes versés sur commandes	8 813,26 €	-	8 813,26 €	53 286,07 €	Dettes financières et autre emprunts	505 554 681,43 €	508 769 550,43 €
Créances sur les autres débiteurs	6 657 614,20 €	-	6 657 614,20 €	24 702 422,91 €	TOTAL DETTES FINANCIERES	597 012 680,01 €	603 926 028,08 €
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)					DETTES NON FINANCIERES		
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	6 657 614,20 €	-	6 657 614,20 €	24 702 422,91 €	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 346 635,18 €	7 567 608,00 €
Valeurs mobilières de placement					Dettes fiscales et sociales	- €	- €
Disponibilités	94 275 255,29 €	-	94 275 255,29 €	63 410 214,11 €	Avances et acomptes reçus	68 535 089,69 €	52 710 698,70 €
Autres					Autres dettes non financières	1 122 909,00 €	1 216 111,92 €
					Produits constatés d'avance	199 602,47 €	-
TOTAL TRESORERIE	94 275 255,29 €	-	94 275 255,29 €	63 410 214,11 €	TOTAL DETTES NON FINANCIERES	72 204 236,34 €	61 494 418,62 €
Comptes de régularisation					TRESORERIE		
Ecart de conversion Actif					Autres éléments de trésorerie passive	- €	- €
TOTAL GENERAL	725 275 711,01 €	-	724 881 640,80 €	709 922 948,03 €	TOTAL TRESORERIE	- €	- €
					Comptes de régularisation		
					Ecart de conversion Passif		
					TOTAL GENERAL	724 881 640,80 €	709 922 948,03 €

3.4- Bilan fonctionnel

Le bilan fonctionnel est une analyse retraçant les différents états précédemment vus, afin de faire ressortir la situation de l'établissement au travers de ses emplois et de ses ressources.

Le fonds de roulement représente les éléments stables de l'établissement et sera obligatoirement positif ; le besoin en fonds de roulement représente les éléments circulants (positif, il représente un besoin potentiel de trésorerie ; négatif, il représente un excédent potentiel de trésorerie) ; la trésorerie est la résultante des deux agrégats précédents.

Ainsi, les éléments stables (immobilisations, capitaux propres et emprunts) auxquels sont déduits les éléments les plus liquides (dettes et créances à court terme) déterminent la trésorerie.

Soit la relation suivante :

Fonds de roulement – besoin en fonds de roulement = trésorerie

Calcul de la CAF	Résultat	1 244 310,21 €	
	CAF (résultat retraité)	1 084 810,80 €	
	Investissements	- 2 354 194,69 €	
	Remboursements de dettes financières	- 6 913 348,07 €	
	Total des emplois	- 9 267 542,76 €	
	Financement de l'actif	10 293 146,71 €	
	Augmentation des dettes financières	- €	
	Total des ressources	10 293 146,71 €	
	Apport au fonds de roulement	2 110 414,75 €	
	Fonds de roulement 2019	26 618 218,40 €	
Apport 2020	2 110 414,75 €		
Fonds de roulement 2020	28 728 633,15 €		
Besoin en fonds de roulement 2019	- 36 791 995,71 €	Fonds de roulement - Besoin en fonds de roulement	
Variation 2020	- 28 754 626,43 €		
Besoin en fonds de roulement 2020	- 65 546 622,14 €		
Trésorerie 2019	63 410 214,11 €		
Variation 2020	30 865 041,18 €		
Trésorerie 2020	94 275 255,29 €		

4- Annexes

4.1- Éléments comptables

Les comptes de tiers

Les écritures d'inventaire

En application du principe d'annualité, il convient de rattacher les charges et produits réels nécessaires à l'exercice.

Dans ce cadre, les charges couvrant plusieurs exercices ont été partiellement annulées, au *pro rata temporis*. Ces charges constatées d'avance représentent 8 813€ au 31/12/2020.

Les charges dont le service fait est certifié au 31/12/2020 mais qui n'ont pas pu être enregistrées de manière classique dans l'outil comptable ont fait l'objet de rattachement à l'exercice, par le biais des Charges à payer à comptabiliser (CAPAC). Un total de 133 éléments pour la somme de 1 497 190€ ont été enregistrés. A titre de comparaison, les prises en charge de l'exercice ont été effectuées auprès des fournisseurs généraux pour 6 717 003€. Le montant des CAPAC reste élevé bien qu'en forte diminution par rapport à 2019, et représentent 10% des charges de l'exercice 2020.

Les recettes qui n'ont pas pu faire l'objet d'émission de titres sont constatées au travers de produits à recevoir. Suite à la revue des conventions de financement, cet outil comptable a été beaucoup moins sollicité en fin d'exercice, n'étant utilisé que pour répondre aux CAPAC précédemment décrites ou bien en l'absence de réception de fonds dans le cadre de conventions de financement, ou encore dans l'attente de résolution de points juridiques (pénalités dans le cadre du contrat de partenariat). 12 produits à recevoir ont été enregistrés pour 4 214 666€.

Les écritures de TVA

Sur l'exercice 2020, la TVA collectée s'est élevée à 432 821€ (soit plus de 4 fois le montant 2019).

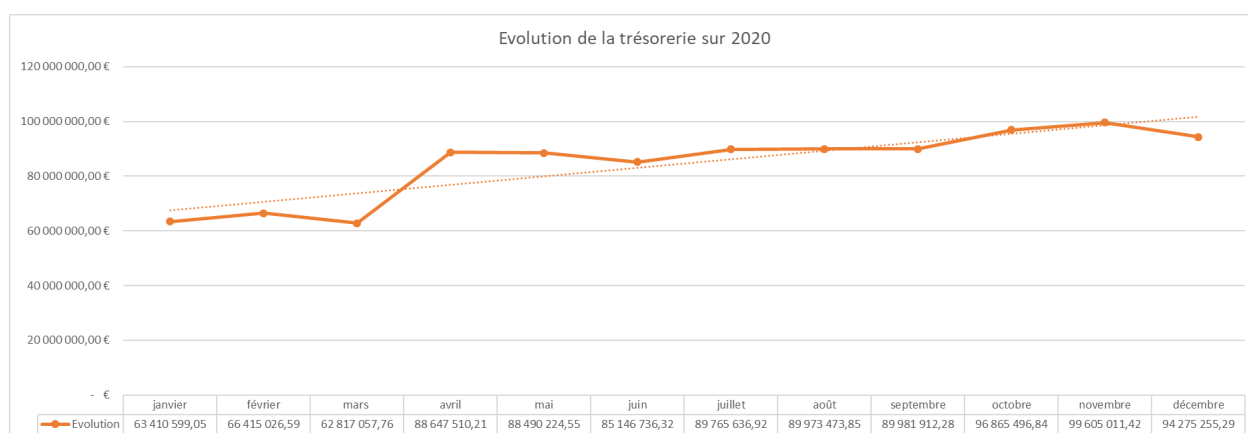
Les crédits de TVA demandés auprès des services de la DGFIP en 2020 s'élèvent à 2 342 141€ (incluant la TVA de décembre 2019). Les encaissements reçus s'élèvent quant à eux à 22 209 752€, le traitement des demandes 2019 ayant abouti de manière positive, avec l'encaissement des sommes pour 19 867 611€ en avril 2020.

Enfin, les opérations financières de décembre 2020 génèrent un crédit de TVA pour 1 177 435€ (compte 44567), dont le remboursement est demandé en 2021.

La trésorerie et les crédits fléchés

La trésorerie de l'établissement est passée de 63 410 599,05€ en 2019 à 94 275 255,29€ au 31/12/2020. Soit une évolution positive de 30 864 656,24€ (+48,67%).

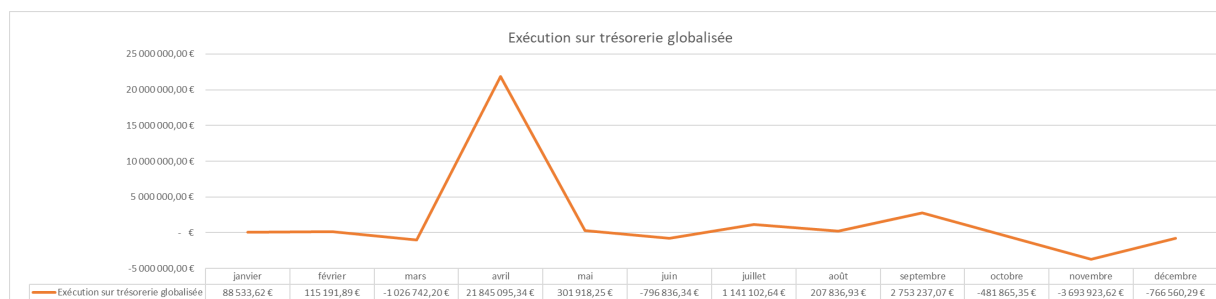
Elle a très fortement évolué tout au long de l'exercice comme en témoigne le graphique ci-dessous :



Les mois de mars, juin, septembre et décembre révèlent des diminutions de trésorerie qui sont liées aux remboursements de l'emprunt souscrit auprès de la BEI et aux paiements effectués auprès du partenaire Sérendicité.

Au mois d'avril, le remboursement effectif de la TVA par les services de l'Etat, cumulé aux encaissements des intérêts de la dotation non consommable, d'une partie de la subvention pour charges de service public (SCSP) et de contributions des membres engendrent un relèvement important de la trésorerie de l'établissement.

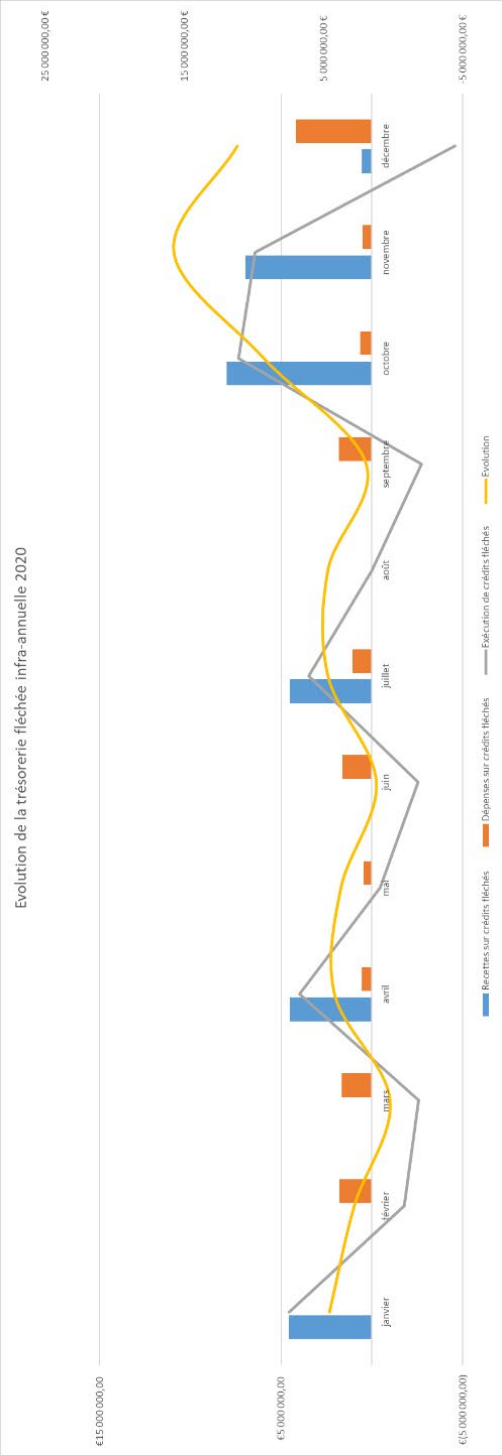
Variation de la trésorerie globalisée



La trésorerie globalisée évolue de manière positive sur l'exercice pour 19 686 988€. Il apparaît ici beaucoup plus explicitement le cumul de recettes importantes en avril, tel que décrit plus tôt (TVA,

SCSP et contributions des membres). Le remboursement de l'emprunt souscrit auprès de la BEI est retraité dans la trésorerie fléchée.

Variation de la trésorerie fléchée



La trésorerie fléchée exécutée varie de 11 177 668€ et est relativement stable de janvier à septembre.

En octobre, la réception d'une partie de la subvention (3 200k€) de la Ville de Paris concernant l'opération du site La Chapelle cumulé à réception des intérêts trimestriels de la dotation non consommable génère une première augmentation importante. En novembre sont encaissés une grande partie de la subvention ANR 2019 pour 1 891k€, la subvention de la Région Ile-De-France concernant l'opération du site La Chapelle pour 960k€ et enfin la subvention de l'Etat concernant l'opération du bâtiment EPHE pour 4 000k€ entraîne une augmentation importante de la trésorerie fléchée fin 2020.

Composition de la trésorerie fléchée

La trésorerie fléchée analysée depuis les comptes de tiers passe de 52 710 699€ en 2019 à 68 525 640€ en 2020 soit une évolution de 15 814 942€. La différence avec l'évolution de la trésorerie fléchée vue précédemment (11 177 668€) provient principalement de la restitution en trésorerie fléchée de la reprise de la provision pour dédit (détails au [4.4](#)) soit un impact positif de 4 894 459€.

16 conventions de financement ont été suivies et exécutées sur 2020.

La trésorerie fléchée se compose d'encaissements sur subventions pour 29 125 862€. Ce montant peut être retrouvé au sein du plan de trésorerie (recettes sur crédits fléchés, hors recettes propres) avec une différence liée à des encaissements relevant de crédits fléchés mais hors subventions. Parallèlement, les titres émis en contrepartie des dépenses 2020 s'élèvent à 18 497 172€ soit un solde positif de 10 628 691€. La différence avec l'évolution de la trésorerie provient des décalages entre la certification du service fait et son décaissement.

Libellés	Actif	comptes	Charges réelles 2019	Titres rapprochés 2019	Encaissements 2019	Solde de la convention en exécution 2019	Encasements 2020	Titres rapprochés 2020	Charges réelles 2020	Solde de la convention en exécution 2020	Encasements 2020	Titres rapprochés 2020	Charges réelles 2020	Solde de la convention en exécution 2020
Intérêts dotations Plan Campus	Oui	44193000	90 384 508,37 €	9 171 926,35 €	18 145 709,98 €	- 44 424 313,35 €	37 543 096,47 €	12 034 733,17 €	12 497 425,92 €	-	23 089 883,39 €	12 034 733,17 €	-	48 598 246,69 €
Intérêts intermédiaires 2015	Oui	44190000				297 350,00 €	297 350,00 €			297 350,00 €				297 350,00 €
INED	Oui	44190000	13 293,46 €	14 252,00 €		5 157,31 €	8 780,77 €	4 160,00 €	536,54 €	4 620,77 €				4 620,77 €
Intérêts intermédiaires 2014	Oui	44190000				79 342,70 €	463 546,59 €		89 759,40 €	-				11 039,05 €
GED et INGENIERIE PROJET	Oui	44190000												
Intérêts intermédiaires 2014 La	Oui	44190000												
Chapelle	Oui	44190000	55 819,92 €	592 023,61 €		630 613,49 €	632 453,49 €	21 277,11 €	15 159,11 €	615 454,38 €				611 176,38 €
Ville de Paris	Oui	44190000	612 953,72 €	643 648,08 €	3 300 000,00 €	10 785 710,98 €	10 874 698,83 €	1 680 638,80 €	1 633 603,28 €	12 352 107,70 €	3 200 000,00 €	1 680 638,80 €		12 394 060,03 €
Région Ile de France	Oui	44190000												
Intérêts intermédiaires 2017	Oui	44190000	304 404,61 €	228 851,40 €		2 683 901,89 €	2 811 732,60 €	604 839,31 €	1 196 230,80 €	2 336 230,80 €	960 000,00 €	604 839,31 €		2 206 883,29 €
ABES SUDOC-18-S35	Non	44190000	8 500,00 €	8 500,00 €					643 550,14 €	2 040 351,75 €				
ABES 2019 CALAMES-19-C18	Oui	44190000	17 302,84 €	17 302,84 €	18 000,00 €	697,16 €	697,16 €	697,16 €						
Bibissima	Oui	44190000	10 881,50 €	10 881,50 €										
COLLEX18	Oui	44190000	18 383,56 €	18 475,70 €	69 810,00 €	54 342,79 €	54 342,79 €	1 098,62 €	35 139,43 €	121 291,36 €	102 088,00 €	1 098,62 €		156 430,79 €
ANR-19-IMRS2-0028-01	Oui	44190000			24 000,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €							22 901,38 €
CONVENTION 10-CAMP-0149-01	Oui	44190000	704 511,80 €			704 511,80 €		1 891 800,00 €	1 313 947,48 €	126 659,28 €	1 891 800,00 €	1 891 800,00 €		4 000 000,00 €
EPHE	Oui	44191000												
SCSP SHS	Oui	44191000												
Acquisition documentaire	Oui	44170000							741 697,84 €	210 147,65 €	531 550,19 €	823 342,00 €		245 000,00 €
Total			92 382 223,12 €	11 183 242,84 €	21 557 519,98 €	- 30 567 710,83 €	52 710 698,70 €	18 497 171,81 €	18 168 845,72 €	14 716 234,97 €	34 020 321,58 €	18 497 171,81 €	18 168 845,72 €	68 525 640,28 €

Focus sur les intérêts de la dotation non consommable

Une convention tripartite (Etat, ANR et EPCS) signée le 7 mars 2016 prévoit le versement d'une dotation non consommable de 450 000 000€ sur un compte isolé rémunéré du Trésor, dont les intérêts générés doivent permettre le financement du projet Campus de l'établissement.

Ces intérêts financent notamment :

- Une grande partie des dépenses liées au contrat de partenariat (hors convention d'occupation)
- Les frais de l'établissement liés au suivi du contrat de partenariat à concurrence de 500 000€ par an
- Les dépenses liées à l'opération de construction sur le site de La Chapelle à hauteur de 23 millions d'euros
- Le GER des ouvrages construits en MOP
- Les aléas, provisions, fiscalités

Le remboursement de l'emprunt souscrit auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) est financé par les intérêts de la dotation, cet emprunt ayant été souscrit dans le cadre de l'opération Campus et plus particulièrement concernant le site d'Aubervilliers.

Le tableau ci-dessous vise à retracer de manière synthétique les mouvements relatifs à cette convention :

	2016-2020
Encaissements	82 535 746,24 €
Fonds isolés concernant le fonctionnement liés au suivi du contrat PPP	2 400 000,00 €
Dépenses de fonctionnement liées au suivi du contrat PPP	2 254 152,54 €
Solde	145 847,46 €
Fonds isolés concernant les dépenses liées au contrat PPP	57 135 746,24 €
Dépenses liées au Contrat de Partenariat	31 007 994,22 €
Remboursement de l'emprunt	5 542 001,42 €
Restitution de la trésorerie par reprise de provision	4 894 459,13 €
Solde	25 480 209,73 €
Fonds isolé concernant l'opération du site de La Chapelle	23 000 000,00 €
Dépenses concernant le site de La Chapelle	27 810,00 €
Solde	22 972 190,00 €
Solde de la convention (classe 4)	48 598 247,19 €

Par ailleurs, 9 millions d'euros sur ce solde sont isolés dans le cadre de la construction du bâtiment de l'EPHE.

4.2- Evènements et changements de méthode comptable

L'adjonction des services financiers à l'Agence comptable permet une analyse plus globale. Ainsi, les travaux d'apurement des conventions de financements sont finalisés en 2020 et le travail sur la maîtrise des éléments d'actifs se poursuivent.

Les opérations concernant l'actif immobilisé

L'analyse des immobilisations a fait ressortir deux points principaux :

- Les fiches d'immobilisations doivent être mieux maîtrisées
- Les immobilisations acquises antérieurement à l'exercice 2019 et qui n'ont pas fait l'objet d'amortissements doivent être régularisées

Les fiches d'immobilisations doivent ainsi être mieux maîtrisées

L'outil comptable SIFAC utilise des comptes techniques lors de l'acquisition de biens destinés à rester durablement au sein de l'établissement, obligeant ainsi les services financiers à créer des fiches d'immobilisations pour reclasser ces dépenses d'immobilisations dans les comptes définitifs. Cette méthode vise à s'assurer que toutes les dépenses d'immobilisations réalisées font l'objet d'un suivi comptable, notamment en ce qui concerne les amortissements et le rattachement des subventions.

La formation des équipes, la création de procédures et d'échanges entre les différents intervenants ont permis ainsi la création et la régularisation de nombreuses fiches d'immobilisations. Un travail particulier doit être réalisé afin de finaliser le recensement des opérations et procéder aux regroupements nécessaires ; la lisibilité s'en trouvera ainsi améliorée. Ces éléments sont inclus dans le contrôle interne comptable. La qualité comptable et la qualité des restitutions à l'organe délibérant devraient ainsi s'en trouver prochainement améliorées.

Les régularisations d'acquisitions antérieures et leurs conséquences comptables

La vente du bâtiment siège de l'INED

Dans le cadre de la vente du bâtiment siège de l'INED situé dans le 20^e arrondissement de Paris, fin 2018, les opérations de sortie des éléments d'actifs et la recette issue de la vente ont fait l'objet d'une comptabilisation sur l'exercice 2019.

Il restait une dépense qui n'avait pas fait l'objet d'une sortie au 31/12/2019 pour 800€ HT, cette dépense n'ayant été détectée que lors de la clôture comptable 2019. Cette pièce et son financement ont été sortis sur l'exercice 2020. Elles n'ont eu aucun impact ni budgétaire, ni sur le compte de résultat, et l'opération est nulle au bilan.

Les immobilisations acquises sur crédits fléchés

De manière globale, la vérification des immobilisations et financements relatifs a été poursuivie.

ANR2019-10-CAMP

En 2019, des acquisitions ont été effectuées sur la base d'une convention avec l'ANR (ANR2019-10-CAMP). Or, des difficultés administratives ont conduit à signer à nouveau cette convention en 2020 et ainsi, à ne percevoir les subventions qu'en 2020. Ainsi, les amortissements des immobilisations ont été sans contrepartie en 2019. Afin de neutraliser l'impact sur le compte de résultat, un produit à recevoir équivalent à la charge d'amortissement avait été enregistré au 31/12/2019, sur la base de la première convention.

En 2020, la convention est à nouveau signée et les fonds relatifs à cette convention reçus, ce qui permet le rattachement du financement aux immobilisations acquises. Un rattrapage de la quote-part de subvention rattachée au résultat est ainsi effectué. Un produit à recevoir ayant été enregistré en 2019, ce rattrapage est donc enregistré par débit du compte 104932 et par le crédit du compte 7813. Cette opération représente 26 409,84€.

ANR2014

L'annulation de services faits fin 2020 sur des immobilisations acquises dans le cadre de la convention ANR2014 ne s'est pas accompagnée d'une diminution des subventions enregistrées. Ainsi, 4278€ sont en excédent dans le compte de subventions d'Etat non rattachées à un actif (compte 10100002). Cet élément sera régularisé en 2021.

Région Ile-de-France

Le financement du site de La Chapelle est réalisé de manière tripartite. La région apporte 23 millions d'euros. Une première convention concernant les injections a été conclue en 2019 pour un montant de 1 200k€. Les injections ont été réalisées en 2020 (1 939k€) et un premier appel a permis l'encaissement de 80% de la subvention soit 960k€. La différence entre la part supportée par la Région Ile-de-France et les encaissements réellement reçus s'élève à 236 230,80 €. Le versement du solde de la subvention étant assorti de la production d'états finaux, ces derniers éléments n'étant pas réalisés au 31/12/2020, la subvention n'a pas pu être enregistrée. Le bilan et fonds de roulement sont ainsi impactés négativement à cette hauteur.

Les conventions de financement

Les opérations fléchées fonctionnent de deux manières :

- L'établissement reçoit des fonds selon un calendrier prévisionnel, sans lien avec l'exécution de ses dépenses réelles. La trésorerie est donc fortement impactée lors de la réception des fonds, ils sont alors reclassés dans un compte de tiers. L'établissement réalise ses dépenses, puis ponctuellement, va émettre une recette pour un montant égal à celui des dépenses afin de neutraliser l'impact sur le résultat. Le recouvrement de ce titre est effectué par apurement du compte de tiers, mouvementé lors de la réception des fonds.

- L'établissement réalise des dépenses réelles, sans recevoir de fonds. En fin d'exercice, il constate alors un produit à recevoir afin de neutraliser l'impact sur le résultat. Puis une fois que l'organisme subventionneur verse les fonds, un titre est émis en régularisation.

L'EPCC se situe principalement dans le premier cas de figure.

Des conventions ont ainsi fait l'objet de régularisations au cours de l'exercice 2019.

Le suivi de la convention de la Ville de Paris suite aux corrections menées en 2019 n'appelle plus aucun retraitement.

Le suivi de la convention ANR 2014 a été revue en 2020. Les subventions enregistrées en section d'investissement avaient été corrigées en 2019, il n'y a pas de mouvement correctif en 2020.

Sa régularisation sur la part de fonctionnement a entraîné les impacts suivants :

- Sur l'axe d'ingénierie, le rattrapage de subventions non enregistrées précédemment s'élève à 218 010,99€. Les titres ont été enregistrés en réel au 31/12/2020.
- Sur l'axe regroupement des fonds documentaires au sein du Grand Equipement Documentaire (GED), le rattrapage de subventions non enregistrées précédemment s'élève à 1 718,46€. Les titres ont été enregistrés en réel au 31/12/2020.
- Sur l'axe concernant les dépenses d'ingénierie et de procédure pour la réalisation du site de la porte de La Chapelle, le rattrapage de subventions non enregistrées précédemment s'élève à 750,00€. En outre, une erreur de comptabilisation entraîne l'enregistrement à tort en recettes de la somme de 12 809,05€. Cette erreur sera régularisée en 2021.

Soit un impact positif sur le compte de résultat de la somme totale de 233 288,5€ (220 479,45€ en retraitant l'erreur).

Le suivi de la convention Biblissima a entraîné l'enregistrement d'une régularisation négative pour 1 474,33€ (recettes de fonctionnement).

L'impact global des deux conventions s'élève à 231 814,17€.

Enfin, la convention relative aux crédits d'acquisition documentaire (823 342€ appelés, 741 697,84€ réellement exécutés au 31/12/2020) génère un résultat positif sur l'exercice 2020 de 81 644,16€.

La sécurisation financière de l'établissement

Par délibération du 25 juin 2019, l'établissement s'est inscrit dans une démarche de mise en place du Contrôle Interne Comptable et Budgétaire.

Au-delà de l'application du décret GBCP, il s'agit pour l'établissement de mettre en place les mesures nécessaires à la sécurisation de la sphère financière de l'établissement, tout en permettant aux administrateurs et tutelles de disposer d'éléments rassurants quant à la maîtrise de l'exécution financière et comptable.

Ainsi, un document visant à encadrer et organiser le contrôle interne au sein de l'établissement ainsi qu'un plan d'action au format OPRA ont été présentés et adoptés.

Le plan d'action fait l'objet d'un suivi en application du document précédemment visé. Il permet d'améliorer la maîtrise des outils tout en offrant la possibilité de restituer à l'organe délibérant une vision sincère des améliorations à apporter.

Au 31/12/2020, sur 36 actions votées lors du conseil d'administration du 06/10/2020, 7 actions ont atteint le seuil de 100% ; 8 ont dépassé un avancement de 75%. Le plan d'action sera poursuivi en 2021 et renforcé.

4.3- Les immobilisations

L'actif immobilisé

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de Poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations incorporelles	820 392,60 €	- €	294 102,99 €	- €	- €	1 114 495,59 €
20531000 Logiciels acquis ou	418 089,38 €	- €	263 104,69 €	- €	- €	681 194,07 €
23251000 Logiciels sous-traités	402 303,22 €	- €	30 998,30 €	- €	- €	433 301,52 €
Immobilisations Corporelles	168 094 079,81 €	- €	885 696,27 €	- €	1 622 738,85 €	167 307 037,23 €
Construction bâtiment mis à disposition	166 509 288,43 €	- €	- €	- €	- €	166 509 288,43 €
21315700 Construction bâtiment acquis	800,00 €	- €	- €	- €	800,00 €	- €
21355600 Construction agencements	133 889,57 €	- €	- €	- €	- €	133 889,57 €
21547000 Matériel acquis	22 300,00 €	- €	185 933,60 €	- €	- €	208 233,60 €
21827000 Matériel de transport acquis	- €	- €	3 894,81 €	- €	- €	3 894,81 €
21832700 Matériel informatique acquis	255 370,04 €	- €	172 052,36 €	- €	- €	427 422,40 €
21847000 Mobilier acquis	- €	- €	6 943,50 €	- €	- €	6 943,50 €
21887000 Matériels divers acquis	14 450,00 €	- €	- €	- €	- €	14 450,00 €
23810000 Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	1 157 981,77 €	- €	466 872,00 €	- €	1 622 938,85 €	2 914,92 €
Immobilisations mises en concession						
Immobilisations corporelles en cours	3 074 974,42 €	- €	2 846 334,28 €	- €	- €	5 921 308,70 €
23130000 Constructions	2 713 907,81 €	- €	2 764 289,04 €	- €	- €	5 478 196,85 €
23180000 Autres immobilisations corporelles	361 066,61 €	- €	82 045,24 €	- €	- €	443 111,85 €
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations Corporelles (Biens Vivants)						
Participations et créances rattachées à des participations	450 000 000,00 €	- €	- €	- €	- €	450 000 000,00 €
26760000 Avances consolidables	450 000 000,00 €	- €	- €	- €	- €	450 000 000,00 €
Autres immobilisations financières						
TOTAL	621 989 446,83 €	- €	3 976 133,54 €	- €	-1 622 738,85 €	624 342 841,52 €

Ce tableau présente les opérations de l'exercice en fonction des mouvements comptables et des fiches d'immobilisations.

Il convient de préciser ici que suite à l'apurement des comptes techniques, les valeurs brutes de début d'exercice ont été corrigées afin d'apporter une image fidèle des mouvements de l'exercice. Les comptes pour lesquels cette opération a été effectuée sont en italique dans le tableau, il s'agit des comptes 23251000 et 23130000. Ce tableau est donc conforme à la situation de la balance comptable de l'établissement.

Les immobilisations incorporelles évoluent fortement entre 2019 et 2020, soit 36% d'augmentation. Il reste toutefois de nombreuses acquisitions en cours, pour lesquelles une vérification de date de mise en service doit être effectuée.

Les immobilisations corporelles mises en service sont relativement stables. Deux événements sont particulièrement remarquables :

- La sortie d'un diagnostic effectué dans le cadre de la vente du bâtiment siège de l'INED, pour 800€, qui n'avait pas été effectué en 2019.
- L'apurement d'avances et surtout la transformation de l'avance versée dans le cadre de la fiche modificative 22 relative à l'acquisition du mobilier. Cette dernière avait été enregistrée en investissement. Or, conformément à la réglementation comptable qui prévoit la comptabilisation unitaire et non par lot, et conformément au seuil d'immobilisation de l'établissement (800€ HT), la très grande partie de cette fiche et donc de cette avance relève du fonctionnement. Ce mouvement engendre ainsi une diminution des immobilisations corporelles.

L'établissement poursuit son équipement dans le matériel informatique, le montant global ayant augmenté de 67% entre 2019 et 2020.

Les investissements concernant la construction du site de La Chapelle ont été effectués pour 2 764 k€, portant le total à la somme de 5 478k€, la différence de 4k€ correspondant à des services faits pour lesquels une vérification doit être effectuée (compte 23130000).

Ainsi, les immobilisations ayant reçu un financement externe s'élèvent à 174 085 138,52€. La différence (254 788,08€) est financée sur les ressources propres et génère donc des charges d'amortissement.

Les amortissements

Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentation (Dotations de l'exercice)	Diminution (amortissements)	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	98 637,88 €	141 079,43 €	- €	239 717,31 €
20531000 Logiciels acquis	98 637,88 €	141 079,43 €	- €	239 717,31 €
23251000 Logiciels sous-traités	- €	- €	- €	- €
Immobilisations Corporelles	80 497,94 €	74 654,96 €	800,00 €	154 352,90 €
21315600 Construction bâtiment mis à disposition	- €	- €	- €	- €
21315700 Construction bâtiment acquis	- €	800,00 €	800,00 €	- €
21355600 Construction agencements	20 648,91 €	6 695,76 €	- €	27 344,67 €
21547000 Matériel acquis	8 606,47 €	4 375,13 €	- €	12 981,60 €
21827000 Matériel de transport acquis	- €	53,21 €	- €	53,21 €
21832700 Matériel informatique acquis	42 192,91 €	59 277,19 €	- €	101 470,10 €
21847000 Mobilier acquis	- €	563,45 €	- €	563,45 €
21887000 Matériels divers acquis	9 049,65 €	2 890,22 €	- €	11 939,87 €
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	- €	- €	- €	- €
23130000 Constructions	- €	- €	- €	- €
23180000 Autres immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations Corporelles (Biens Vivants)				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	179 135,82 €	215 734,39 €	800,00 €	394 070,21 €

Les financements externes de l'actif

Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions			Cumul à la fin de l'exercice
	Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut, l'actif financé			
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ETAT	19 084 293,51 €	- €	7 767 438,53 €	- €	211 290,14 €	- €	800,00 €	26 639 641,90 €
Financements non rattachés à un actif	1 292 321,24 €	- €	162 654,05 €	- €	- €	- €	- €	1 454 975,29 €
Financements rattachés à un actif	17 791 972,27 €	- €	7 604 784,48 €	- €	211 290,14 €	- €	800,00 €	25 184 666,61 €
Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Financement des autres actifs	17 791 972,27 €	- €	7 604 784,48 €	- €	211 290,14 €	- €	800,00 €	25 184 666,61 €
- Etat	15 500 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	15 500 000,00 €
- ANRIA	2 291 972,27 €	- €	7 604 784,48 €	- €	211 290,14 €	- €	800,00 €	9 684 666,61 €
- Autres	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ETAT	24 377 084,15 €	- €	2 525 708,18 €	- €	9 584,77 €	- €	- €	26 893 207,56 €
Financements non rattachés à un actif	12 958 463,54 €	- €	2 525 708,18 €	- €	- €	- €	- €	15 484 171,72 €
- Régions	- €	- €	960 000,00 €	- €	- €	- €	- €	960 000,00 €
- Département	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
- Communes	2 023 692,60 €	- €	1 565 708,18 €	- €	- €	- €	- €	3 589 400,78 €
- Autres collectivités	6 000 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	6 000 000,00 €
- Union Européenne	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
- Autres organismes	4 910 907,14 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	4 910 907,14 €
- Autres	23 863,80 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	23 863,80 €
Financements rattachés à un actif	11 418 620,61 €	- €	- €	- €	9 584,77 €	- €	- €	11 409 035,84 €
- Régions	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
- Département	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
- Communes	118 620,61 €	- €	- €	- €	9 584,77 €	- €	- €	109 035,84 €
- Autres collectivités	10 000 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 000,00 €
- Union Européenne	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
- Autres organismes	1 300 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 300 000,00 €
- Autres	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAUX	43 461 377,66 €	- €	10 293 146,71 €	- €	220 874,91 €	- €	800,00 €	53 532 849,46 €

Les financements externes de l'actif reçus augmentent en 2020 de 23% soit une augmentation d'environ 10 293k€. Cette augmentation n'est pas parallèle aux nouvelles acquisitions immobilisées, car parmi ces financements se trouvent la contrepartie des remboursements d'emprunts (6 913k€). Les financements en contrepartie des immobilisations sont donc de 3 380k€.

Les immobilisations ont évolué d'environ 43% en 2020, ce qui ramené à l'évolution des subventions est révélateur à la fois du fort taux d'immobilisations subventionnées, tout en révélant une augmentation de l'amortissement à venir (+119% entre 2019 et 2020). Ceci révèle également que la part d'immobilisations non subventionnées (+596k€ en 2020) génère des charges d'amortissements de plus en plus importantes, ce qui tendra à rigidifier le résultat de l'établissement.

4.4- Les provisions

Les provisions de l'établissement ont été constituées en 2016, dans le cadre du contrat de partenariat (contrat PPP). L'article 64 de ce dernier prévoit une clause de résiliation pour motif d'intérêt général.

En 2019, la mise à disposition du bien effective et les effets de l'avenant n°1 permettant la souscription de l'emprunt auprès de la BEI ont modifié les conditions d'indemnisation du partenaire. Ainsi, en application du contrat, le calcul de la provision amène à une reprise partielle en 2020 pour la somme de 153 558,89€.

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charge	3 486 839,76 €	- €	- 153 558,89 €	3 333 280,87 €
15180000 Autres provisions pour risques	3 486 839,76 €	- €	- 153 558,89 €	3 333 280,87 €
Provisions pour dépréciation				
TOTAL	3 486 839,76 €	- €	- 153 558,89 €	3 333 280,87 €

Les provisions pour risques s'élèvent au 31 décembre 2020 à la somme de 3 333 280,87€.

4.5- Les dettes

Les dettes de l'établissement ont globalement peu évolué entre 2019 et 2020, comme en témoigne le tableau global ci-dessous :

DETTES				
Comptes	Libellé compte	Montant net au bilan au 31/12/2020	Montant net au bilan au 31/12/2019	Variation 2020/2019
Emprunts et dettes financières divers		- 597 012 680,01 €	- 603 926 028,08 €	-1,14%
16400000	Emprunts auprès des établissements de crédit	- 91 457 998,58 €	- 95 156 477,65 €	-3,89%
16740000	Avances de l'état et des collectivités publiques	- 450 000 000,00 €	- 450 000 000,00 €	0,00%
16870000	Autres dettes	- 55 554 681,43 €	- 58 769 550,43 €	-5,47%
Dettes achats prestations et cptes rattachés		- 2 272 082,15 €	- 7 039 136,41 €	-67,72%
40110000	Fournisseurs-Achats de biens ou presta.de services	- 165 949,36 €	- 112 797,71 €	47,12%
40810000	Fournisseurs - Factures non parvenues	- 2 106 132,79 €	- 6 926 338,70 €	-69,59%
Dettes fiscales et sociales		- €	- €	0,00%
43130000	Sécurité Sociale Cotisation sociale généralisée	- €	- €	0,00%
44520000	Tva due intra-communautaire	- €	- €	0,00%
44571000	TVA collectée	- €	- €	0,00%
Dettes valeurs immobilisées et cptes rattachés		- 74 553,03 €	- 528 471,59 €	-85,89%
40410000	Fournisseurs d'immobilisations	- €	- 513 420,59 €	-100,00%
40470000	Retenues de garantie	- 32 580,00 €		0,00%
40840000	Fournisseurs-Fact non parvenu.Immo non auxiliaisé	- 41 973,03 €	- 15 051,00 €	178,87%
Dettes diverses		- 69 648 549,28 €	- 53 926 810,62 €	29,15%
44190000	Avances sur financements et subventions	- 68 525 640,28 €	- 52 710 698,70 €	30,00%
46630000	Virements à réimputer	- 338,59 €	- €	0,00%
47180000	Autres recettes à classer	- 1 122 570,41 €	- 1 216 111,92 €	-7,69%
Produits constatés d'avance		- 199 602,47 €	- €	0,00%
48700000	Produits constatés d'avance	- 199 602,47 €	- €	0,00%
TOTAL DETTES		- 669 207 466,94 €	- 665 420 446,70 €	0,57%

Toutefois, cette relative stabilité globale comporte en fait des variations plus importantes :

- Une amélioration dans le traitement des services faits et des factures fournisseurs entraîne une diminution moyenne de 69%
- Les factures rejetées non résolues au 31/12/2020 diminuent de 73%
- Les avances reçues sur subventions non consommées progressent de 30%

Les emprunts et dettes financières

La mise à disposition du site d'Aubervilliers dans le cadre du contrat de Partenariat et de son avenant n°1 a eu pour conséquence d'augmenter les dettes financières de l'établissement entre 2018 et 2019 pour 153 926 008€ (+34%). En 2020, les remboursements engagés auprès du partenaire Sérendicité et de la BEI entraînent une diminution des dettes financières à hauteur de 4,49% :

Comptes	Libellé compte	Montant net au bilan au 31/12/2020	Montant net au bilan au 31/12/2019	Variation 2020/2019
Emprunts et dettes financières divers		- 147 012 680,01 €	- 153 926 028,08 €	-4,49%
16400000	Emprunts auprès des établissements de crédit	- 91 457 998,58 €	- 95 156 477,65 €	-3,89%
16870000	Autres dettes	- 55 554 681,43 €	- 58 769 550,43 €	-5,47%

La signature du procès-verbal de mise à disposition du site le 26 aout 2019 a entraîné la reconnaissance d'une dette irrévocable envers le partenaire, soit la somme de 58 909 288.43€ au titre du capital. Les remboursements effectués en 2020 pour 3 214 869€ entraînent un solde au 31/12/2020 de 55 554 681,43€.

Dans le même cadre, l'avenant n°1 prévoyait un versement anticipé de 80 800 000€.Ce dernier a été financé par le biais d'un crédit de 97 000 000€, obtenu auprès de la Banque Européenne d'Investissement.

Des remboursements ayant été réalisés en 2020 pour la somme totale de 3 698 479,07€, le solde du capital restant dû s'élève à 91 457 998,58€.

Le remboursement de cet emprunt a été garanti par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et cette garantie figure au sein des engagements hors bilan. Les remboursements effectués sont financièrement couverts par les intérêts de la dotation dans le cadre du Plan Campus.

Ainsi, le total restant dû au titre des emprunts souscrits représente en 2020 20% du passif du bilan. Le ratio d'indépendance financière de l'établissement (rapport entre les ressources externes et internes de l'établissement) s'établit à 2,79 alors que ce ratio ne devrait pas dépasser 1. Ceci s'explique par le fait que les emprunts ont été souscrits en anticipation du versement des intérêts de la dotation non consommable, permettant ainsi la réalisation immédiate du projet. De plus, la nature même de l'établissement (aspect mutualisateur de moyens) ne permet pas de générer des ressources propres de nature et rend donc l'EPCC particulièrement dépendant des financements externes.

Le contrat de Partenariat

Le contrat de partenariat dit contrat PPP a été signé le 15/03/2016 avec le partenaire Sérendicité. Il a pour objet la construction du site d'Aubervilliers puis la délivrance de prestations et la gestion des fluides.

Conclu pour une durée de 351 mois, soit une fin au 15/06/2045, date à laquelle le bâtiment sera remis à l'EPCC. Un plan de maintenance et de GER étant inscrits au contrat, les bâtiments livrés ne font pas l'objet d'un amortissement.

Le 26/08/2019, le procès-verbal de mise à disposition des bâtiments a été signé entre l'EPCC et Sérendicité. Des réserves ont par ailleurs été constatées. Le montant définitif du contrat (hors modifications futures) a ainsi été cristallisé.

Ainsi, le bâtiment a comptablement été enregistré au sein de l'actif immobilisé de l'EPCC pour le montant de 166 509 288,43€. Ce montant est diminué de 1 300 000€ au titre de la recette de valorisation soit un total dû en investissement de 165 209 288,43€. En contrepartie ont été enregistrés le constat d'une dette auprès du partenaire pour 58 909 288,43€ et la souscription d'un emprunt auprès de la BEI pour 97 000 000€.

Ci-dessous l'état d'avancement financier du contrat :

Suivi du PPP	Avancement				Solde
	Initial (hors actualisation)	2018	2019	2020	
R1	165 209 288,43 €	8 500 000,00 €	97 939 738,00 €	3 214 869,00 €	55 554 681,43 €
R1i	23 007 667,62 €		133 213,00 €	1 625 114,14 €	21 249 340,48 €
R1'	4 378 619,33 €		84 643,00 €	81 783,55 €	4 212 192,78 €
R2	19 971 509,07 €		96 303,68 €	181 287,40 €	19 693 917,99 €
R3	21 095 503,70 €		177 210,65 €	817 619,60 €	20 100 673,45 €
R4A	15 824 783,25 €		207 189,75 €	613 337,00 €	15 004 256,50 €
R4B	27 672 400,82 €		398 497,00 €	1 072 527,00 €	26 201 376,82 €
R5	8 514 370,52 €		121 524,50 €	330 000,00 €	8 062 846,02 €
Impôts (hors modèle financier)		141,00 €	142,00 €	1 516,00 €	
Actualisations et révisions			192 434,75 €	17 157,49 €	
Avancement contrat (modèle financier)	285 674 142,73 €	8 500 000,00 €	99 158 319,58 €	7 936 537,69 €	170 079 285,46 €
Charges globales	285 674 142,73 €	8 500 141,00 €	99 350 896,33 €	7 955 211,18 €	115 806 248,51 €
RA	- 8 605 093,15 €		- €	- €	- 8 605 093,15 €
Pénalités			- 180 000,00 €		
Redevance occupation			- 3 333,33 €	833,33 €	
Pénalités retard MAD			- 1 121 270,41 €		
Avancement contrat (modèle financier)	- 8 605 093,15 €	- €	- €	- €	- 8 605 093,15 €
Produits globaux	- 8 605 093,15 €	- €	- 1 304 603,74 €	833,33 €	- 8 605 093,15 €
	277 069 049,58 €	8 500 000,00 €	99 158 319,58 €	7 936 537,69 €	161 474 192,31 €

Les pénalités et la redevance d'occupation ne sont pas incluses au modèle financier qui a permis de fixer les échéanciers de paiement.

Concernant les pénalités de retard, ces dernières restent contestées au 31/12/2020. Aussi, elles n'ont pas fait l'objet de l'émission d'un titre définitif. Les fonds ont toutefois été encaissés pour la somme de 1 121 270,41€.

Concernant les recettes annexes (recettes issues des activités de la Maison des Chercheurs et de la Brasserie), étant donné la mise en service tardive voire non effective des biens, des difficultés actuelles pour définir les obligations de chacun devant les difficultés de remplissage (Maison des Chercheurs), dans l'attente de réunions devant définir ces éléments en accord avec le contrat, aucune recette n'a été constatée. Ces éléments feront l'objet de régularisations en 2021.

4.6- Les créances

Les créances au 31/12/2019 s'établissent à 456 648 164,79€. Toutefois, il convient de retirer 450 000 000€ qui correspondent à la contrepartie de la dotation non consommable versée par l'Etat. Soit un montant de 6 648 164,79€.

CREANCES				
Comptes	Libellé compte	Montant net au bilan au 31/12/2020	Montant net au bilan au 31/12/2019	Variation 2020/2019
Créances de l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations		450 000 000,00 €	450 000 000,00 €	0%
26760000	Avances consolidables	450 000 000,00 €	450 000 000,00 €	0%
Prêts		- €	- €	0%
		- €	- €	0%
Autres créances immobilisées		- €	- €	0%
		- €	- €	0%
Créances de l'actif circulant				
Créances ventes prestation et cptes rattachés		5 461 133,68 €	4 461 210,78 €	22%
41110000	Clients Ventes de biens ou prestations de services	403 985,05 €	235 336,06 €	72%
41810000	Clients Factures à établir	1 123 219,82 €	69 499,98 €	1516%
41910000	Clients - Avances reçues sur commande en cours	9 449,41 €	- €	0%
44170000	Subventions	694 563,00 €	88 823,02 €	682%
44871000	Financements à recevoir	10 881,02 €	- €	0%
44877000	Subventions à recevoir	3 237 934,20 €	4 067 551,72 €	-20%
Créances diverses		1 178 217,85 €	20 187 925,65 €	-94%
44110000	Financements	- €	- €	0%
44567000	Crédit de TVA à reporter	1 177 435,43 €	320 314,83 €	268%
44583000	Remboursement de TVA demandé	- €	19 867 611,00 €	-100%
47210000	Dépenses payées avant ordonnancement	782,42 €	0,18 €	434578%
Charges constatées d'avance		8 813,26 €	53 286,07 €	-83%
48600000	Charges constatées d'avance	8 813,26 €	53 286,07 €	-83%
TOTAL DETTES		456 648 164,79 €	474 702 422,50 €	-4%

Les titres émis non recouverts au 31/12/2020 s'élèvent à la somme de 1 098 548,05€.

En application des conventions de financement, et afin de neutraliser l'impact sur le compte de résultat des dépenses réalisées dans ce cadre puisque les recettes sont certaines, des produits à recevoir ont été constatés pour 4 372 035,04€.

5- Engagements hors bilan et balance des valeurs inactives

Engagements hors bilan						
	Bilan d'entrée		Opérations de l'exercice		Solde	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Engagements reçus						
Garanties à première demande reçues des fournisseurs	10 352 000,00 €	- €	3 954 364,22 €	10 352 000,00 €	3 954 364,22 €	- €
Garanties reçues de l'Etat - Emprunt BEI	100 100 929,63 €	- €	- €	4 085 752,24 €	96 015 177,39 €	- €
Contrepartie des engagements reçus		110 452 929,63 €	10 483 388,02 €	- €		99 969 541,61 €
TOTAL	110 452 929,63 €	110 452 929,63 €	14 437 752,24 €	14 437 752,24 €	99 969 541,61 €	99 969 541,61 €
Engagements donnés						
Garanties données	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Contrepartie des engagements donnés	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	- €	- €	- €	- €	- €	- €

6- Balance de l'exercice

Campus Condorcet		BALANCE DEFINITIVE							Date
Année 2020									Heure
Période 01 à 15									Page
Numéros et libellés des bilans		Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
1010000-Financements non rattachés à des actifs Etat		0,00	15 435 695,65	15 435 695,65	1 292 321,24	15 598 349,70	16 890 670,94	0,00	1 454 975,29
10413100-Financat autres actifs-Etat		0,00	0,00	0,00	15 500 000,00	0,00	15 500 000,00	0,00	15 500 000,00
10413200-Financat autres actifs-ANR IA		0,00	800,00	800,00	2 398 757,31	7 604 784,48	10 003 541,79	0,00	10 002 741,79
10493200-Reprise résultat autres actifs- ANR IA		106 785,04	212 090,14	318 875,18	0,00	800,00	800,00	318 075,18	0,00
10493800-Reprise résultat autres actifs- autres Etat		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10682000-Reserve facultative-etablissement		3 277 174,49	0,00	3 277 174,49	0,00	394 140,02	394 140,02	2 883 034,47	0,00
11000000-Report à nouveau (solde créditeur)		0,00	838 039,45	838 039,45	394 140,02	881 217,81	1 275 357,83	0,00	437 318,38
11900000-Report a nouveau (solde debiteur)		0,00	1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00
12000000-Resultat de l'exercice (solde créditeur)		0,00	1 026 411,23	1 026 411,23	437 318,38	1 833 403,06	2 270 721,44	0,00	1 244 310,21
12900000-Resultat de l'exercice (solde debiteur)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13120000-Financements Régions non rattachés		0,00	0,00	0,00	0,00	960 000,00	960 000,00	0,00	960 000,00
13140000-Financements Communes non rattachés		0,00	0,00	0,00	2 023 692,60	1 565 708,18	3 589 400,78	0,00	3 589 400,78
13150000-Financements Autres coll non rattachés		0,00	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
13170000-Financements Autres organismes non rattachés		0,00	0,00	0,00	4 910 907,14	0,00	4 910 907,14	0,00	4 910 907,14
13180000-Financements Autres non rattachés		0,00	0,00	0,00	23 863,80	0,00	23 863,80	0,00	23 863,80
13414000-Financements Communes rattachés à des actifs		0,00	0,00	0,00	148 339,57	0,00	148 339,57	0,00	148 339,57

Campus Condorcet		BALANCE DEFINITIVE							Date
Année 2020									Heure
Période 01 à 15									Page
Numéros et libellés des bilans		Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
13415000-Financements coll. rattachés à des actifs	Autres	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00
13417000-Financements org. rattachés à des actifs	Autres	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
13494000-Reprise résultat Communes rattachés actifs	finan	29 718,96	9 584,77	39 303,73	0,00	0,00	0,00	39 303,73	0,00
13495000-Reprise résultat Autres coll. rattachés actifs	finan	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13800000-Financements recherche et développement	activités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15180000-Autres provisions pour risques		0,00	153 558,89	153 558,89	3 486 839,76	0,00	3 486 839,76	0,00	3 333 280,87
16400000-Emprunts auprès des établissements de crédit		0,00	4 623 575,43	4 623 575,43	95 156 477,65	925 096,36	96 081 574,01	0,00	91 457 998,58
16740000-Avances de l'état et des collectivités publiques		0,00	0,00	0,00	450 000 000,00	0,00	450 000 000,00	0,00	450 000 000,00
16870000-Autres dettes		0,00	3 214 869,00	3 214 869,00	58 769 550,43	0,00	58 769 550,43	0,00	55 554 681,43
18100000-Comptes de liaison des établissements		0,00	94 390 494,51	94 390 494,51	0,00	94 390 494,51	94 390 494,51	0,00	0,00
20531000-Logiciels acquis ou sous-traités		418 089,38	573 777,07	991 866,45	0,00	310 672,38	310 672,38	681 194,07	0,00
21315600-Construction bâtiment admin/com mād		166 509 288,43	0,00	166 509 288,43	0,00	0,00	0,00	166 509 288,43	0,00
21315700-Construction bâtiment admin/com acquis		800,00	0,00	800,00	0,00	800,00	800,00	0,00	0,00
21355600-Construction agencement bâtiments admin mād		133 889,57	0,00	133 889,57	0,00	0,00	0,00	133 889,57	0,00
21355700-Construction agencement bâtiments admin acquis		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21511700-Installations complexes acquis sol propre		0,00	26 372,00	26 372,00	0,00	26 372,00	26 372,00	0,00	0,00

Campus Condorcet		BALANCE DEFINITIVE							Date
Année 2020									Heure
Période 01 à 15									Page
Numéros et libellés des bilans		Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
21547000-Matériel acquis	22 300,00	185 933,60	208 233,60	0,00	0,00	0,00	0,00	208 233,60	0,00
21827000-Matériel de transport acquis	0,00	3 894,81	3 894,81	0,00	0,00	0,00	0,00	3 894,81	0,00
21831700-Matériel de bureau acquis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21832700-Matériel informatique acquis	255 370,04	627 015,34	882 385,38	0,00	454 962,98	454 962,98	454 962,98	427 422,40	0,00
21847000-Mobilier acquis	0,00	14 733,12	14 733,12	0,00	7 789,62	7 789,62	7 789,62	6 943,50	0,00
21887000-Matériels divers acquis	14 450,00	1 364 396,22	1 378 846,22	0,00	1 364 396,22	1 364 396,22	1 364 396,22	14 450,00	0,00
23130000-Immobilisations en cours constructions	2 713 907,81	11 222 003,78	13 935 911,59	0,00	8 457 714,74	8 457 714,74	8 457 714,74	5 478 196,85	0,00
23150000-Immobilisations en cours installat° techn.	0,00	13 887,00	13 887,00	0,00	13 887,00	13 887,00	13 887,00	0,00	0,00
23180000-Immobilisations en cours-autres	361 066,61	7 804 251,00	8 165 317,61	0,00	7 722 205,76	7 722 205,76	7 722 205,76	443 111,85	0,00
23251000-Logiciels sous-traités en cours	402 303,22	64 808,30	467 111,52	0,00	33 810,00	33 810,00	33 810,00	433 301,52	0,00
23810000-Avances versées sur immobilisations corporelles	1 157 981,77	466 872,00	1 624 853,77	0,00	1 621 938,85	1 621 938,85	1 621 938,85	2 914,92	0,00
26760000-Avances consolidables	450 000 000,00	0,00	450 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000 000,00	0,00
28053100-Amortissement-Logiciels acquis et sous-traités	0,00	0,00	0,00	98 637,88	141 079,43	239 717,31	239 717,31	0,00	239 717,31
28131570-Amort- Construction bâtiment admin/com acquis	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00	0,00	0,00
28135560-Amort- Construction agencement bâtiments admin.mad	0,00	0,00	0,00	20 648,91	6 695,76	27 344,67	27 344,67	0,00	27 344,67
28154700-Amort- Matériel acquis	0,00	0,00	0,00	8 606,47	4 375,13	12 981,60	12 981,60	0,00	12 981,60
28182700-Amort- Matériel de transport acquis	0,00	0,00	0,00	0,00	53,21	53,21	53,21	0,00	53,21

Campus Condorcet		BALANCE DEFINITIVE							Date
Année 2020									Heure
Période 01 à 15									Page
Numéros et libellés des bilans		Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
28183270-Amort- Matériel informatique acquis	0,00	0,00	0,00	0,00	42 192,91	59 277,19	101 470,10	0,00	101 470,10
28184700-Amort- Mobilier acquis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	563,45	563,45	0,00	563,45
28188700-Amort- Matériels divers acquis	0,00	0,00	0,00	0,00	9 049,65	2 890,22	11 939,87	0,00	11 939,87
40110000-Fournisseurs-Achats de biens ou presta.de services	0,00	73 203 412,69	73 203 412,69	73 203 412,69	112 797,71	73 256 564,34	73 369 362,05	0,00	165 949,36
40410000-Fournisseurs d'immobilisations	0,00	26 092 527,58	26 092 527,58	26 092 527,58	513 420,59	25 579 106,99	26 092 527,58	0,00	0,00
40470000-Fournisseurs d'immobilisat°-retenues garantie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 580,00	32 580,00	0,00	32 580,00
40810000-Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	44 556 549,48	44 556 549,48	44 556 549,48	6 926 338,70	39 736 343,57	46 662 682,27	0,00	2 106 132,79
40840000-Fournisseurs-Fact non parvenu.Immo non auxiliairisé	0,00	27 835 082,29	27 835 082,29	27 835 082,29	15 051,00	27 862 004,32	27 877 055,32	0,00	41 973,03
41110000-Clients Ventes de biens ou prestations de services	235 336,06	6 354 760,35	6 590 096,41	6 590 096,41	0,00	6 186 111,36	6 186 111,36	403 985,05	0,00
41810000-Clients Factures à établir	69 499,98	4 487 031,05	4 556 531,03	4 556 531,03	0,00	3 433 311,21	3 433 311,21	1 123 219,82	0,00
41910000-Clients - Avances reçues sur commande en cours	0,00	982 500,00	982 500,00	982 500,00	0,00	991 949,41	991 949,41	0,00	9 449,41
42100000-Personnel Rémunérations dues	0,00	1 034 203,97	1 034 203,97	1 034 203,97	0,00	1 034 203,97	1 034 203,97	0,00	0,00
43130000-Sécurité Sociale Cotisation sociale généralisée	0,00	210,00	210,00	210,00	0,00	210,00	210,00	0,00	0,00
44110000-Financements	0,00	17 269 967,42	17 269 967,42	17 269 967,42	0,00	17 269 967,42	17 269 967,42	0,00	0,00
44170000-Subventions	88 823,02	31 883 636,24	31 972 459,26	31 972 459,26	0,00	31 277 896,26	31 277 896,26	694 563,00	0,00
44191000-Avances sur financements et subventions	0,00	49 820 492,54	49 820 492,54	49 820 492,54	15 167 602,23	77 670 167,29	92 837 769,52	0,00	43 017 276,98

Campus Condorcet		BALANCE DEFINITIVE							Date
Année	2020								Heure
Période	01 à 15								Page
Numéros et libellés des bilans		Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
44193200-Avances sur revenus de dotation financement actifs	0,00	68 791 609,70	171,00	68 791 609,70	37 543 096,47	56 756 876,53	94 299 973,00	0,00	25 508 363,30
44260000-Prelevement à la source # Impot sur le revenu	0,00	171,00	171,00	171,00	0,00	171,00	171,00	0,00	0,00
44352000-Aide de l'Etat versée par l'ASP contrats aidés	0,00	800,00	800,00	800,00	0,00	800,00	800,00	0,00	0,00
44520000-Tva due intra-communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
44562000-TVA déductible sur immobilisations	0,00	2 010 675,73	2 010 675,73	2 010 675,73	0,00	2 010 675,73	2 010 675,73	0,00	0,00
44566000-TVA déductible sur autres biens et services	0,00	2 601 157,00	2 601 157,00	2 601 157,00	0,00	2 601 157,00	2 601 157,00	0,00	0,00
44567000-Crédit de TVA à reporter	320 314,83	3 663 423,67	3 983 738,50	3 983 738,50	0,00	2 806 303,07	2 806 303,07	1 177 435,43	0,00
44571000-TVA collectée	0,00	509 959,11	509 959,11	509 959,11	0,00	509 959,11	509 959,11	0,00	0,00
44583000-Remboursement de tva demandé	19 867 611,00	2 342 141,00	22 209 752,00	22 209 752,00	0,00	22 209 752,00	22 209 752,00	0,00	0,00
44871000-Financements à recevoir	0,00	43 524,08	43 524,08	43 524,08	0,00	32 643,06	32 643,06	10 881,02	0,00
44877000-Subventions à recevoir	4 067 551,72	9 476 155,58	13 543 707,30	13 543 707,30	0,00	10 305 773,10	10 305 773,10	3 237 934,20	0,00
46630000-Virements à réimputer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	338,59	338,59	0,00	338,59
46780000-Autres	0,41	2,38	2,79	2,79	0,00	2,79	2,79	0,00	0,00
47180000-Autres recettes à classer	0,00	85 339 592,56	85 339 592,56	85 339 592,56	1 216 111,92	85 246 051,05	86 462 162,97	0,00	1 122 570,41
47210000-Dépenses payées avant ordonnancement	0,00	1 199 471,29	1 199 471,29	1 199 471,29	0,18	1 198 688,69	1 198 688,87	782,42	0,00
47280000-Autres dépenses à régulariser	0,00	1 646 094,43	1 646 094,43	1 646 094,43	0,00	1 646 094,43	1 646 094,43	0,00	0,00
48600000-Charges constatées d'avance	53 286,07	73 212,80	126 498,87	126 498,87	0,00	117 685,61	117 685,61	8 813,26	0,00
48700000-Produits constatés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 602,47	199 602,47	0,00	199 602,47

BALANCE DEFINITIVE

Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
d'avance								
51510000-Compte au tresor	63 410 576,54	59 031 110,39	122 441 686,93	0,00	28 011 185,63	28 011 185,63	94 430 501,30	0,00
51590000-Règlements en cours de traitement	0,00	56 564 283,49	56 564 283,49	384,94	56 719 167,07	56 719 552,01	0,00	155 268,52
53100000-Caisse	22,51	0,00	22,51	0,00	0,00	0,00	22,51	0,00
60611000-Electricite	0,00	597 895,25	597 895,25	0,00	597 895,25	597 895,25	0,00	0,00
60612000-Carburants et lubrifiants	0,00	862,36	862,36	0,00	862,36	862,36	0,00	0,00
60613000-Gaz	0,00	10 073,91	10 073,91	0,00	10 073,91	10 073,91	0,00	0,00
60617000-Eau	0,00	155 207,00	155 207,00	0,00	155 207,00	155 207,00	0,00	0,00
60630000-Fournitures d'entretien et de petit equipement	0,00	412 056,41	412 056,41	0,00	412 056,41	412 056,41	0,00	0,00
60640000-Fournitures administratives	0,00	1 894 931,81	1 894 931,81	0,00	1 894 931,81	1 894 931,81	0,00	0,00
60670000-Fournitures, materiels enseignement, recherche	0,00	2 547,35	2 547,35	0,00	2 547,35	2 547,35	0,00	0,00
60680000-Autres matières et fournitures non stockées	0,00	81 714,50	81 714,50	0,00	81 714,50	81 714,50	0,00	0,00
61100000-Sous-traitance generale	0,00	5 435 834,61	5 435 834,61	0,00	5 435 834,61	5 435 834,61	0,00	0,00
61320000-Locations immobilieres	0,00	291 775,69	291 775,69	0,00	291 775,69	291 775,69	0,00	0,00
61350000-Locations mobilieres	0,00	40 025,18	40 025,18	0,00	40 025,18	40 025,18	0,00	0,00
61380000-Autres locations	0,00	705,00	705,00	0,00	705,00	705,00	0,00	0,00
61520000-Entretien et réparations sur biens immobiliers	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	0,00
61550000-Entretien et réparations sur biens mobiliers	0,00	9 325,69	9 325,69	0,00	9 325,69	9 325,69	0,00	0,00
61560000-Entretien et réparations sur Maintenance	0,00	63 017,90	63 017,90	0,00	63 017,90	63 017,90	0,00	0,00

Campus Condorcet
Année 2020
Période 01 à 15

BALANCE DEFINITIVE

Date 12.02.2021
Heure 11:23:48
Page 7

Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
61620000-Assurance obligatoire dommage-construction	0,00	13 706,70	13 706,70	0,00	13 706,70	13 706,70	0,00	0,00
61680000-Autres assurances	0,00	6 985,63	6 985,63	0,00	6 985,63	6 985,63	0,00	0,00
61700000-Etudes et recherches	0,00	206 829,00	206 829,00	0,00	206 829,00	206 829,00	0,00	0,00
61830000-Documentation technique et bibliothèques	0,00	865 125,28	865 125,28	0,00	865 125,28	865 125,28	0,00	0,00
62110000-Personnel interimaire	0,00	220 449,67	220 449,67	0,00	220 449,67	220 449,67	0,00	0,00
62142000-Personnel mis à disposition de l'établissement	0,00	3 613 870,42	3 613 870,42	0,00	3 613 870,42	3 613 870,42	0,00	0,00
62260000-Honoraires	0,00	25 745,00	25 745,00	0,00	25 745,00	25 745,00	0,00	0,00
62280000-Divers frais intermédiaire et honoraires	0,00	4 035,20	4 035,20	0,00	4 035,20	4 035,20	0,00	0,00
62310000-Annonces et insertions	0,00	29 267,28	29 267,28	0,00	29 267,28	29 267,28	0,00	0,00
62330000-Foires et expositions	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
62360000-Catalogues et imprimés	0,00	39 277,00	39 277,00	0,00	39 277,00	39 277,00	0,00	0,00
62380000-Divers	0,00	256 301,06	256 301,06	0,00	256 301,06	256 301,06	0,00	0,00
62480000-Divers transport	0,00	78,25	78,25	0,00	78,25	78,25	0,00	0,00
62510000-Voyages et déplacements	0,00	6 317,22	6 317,22	0,00	6 317,22	6 317,22	0,00	0,00
62540000-Frais d'inscription aux colloques	0,00	498,00	498,00	0,00	498,00	498,00	0,00	0,00
62550000-Frais de demenagement	0,00	484 628,01	484 628,01	0,00	484 628,01	484 628,01	0,00	0,00
62560000-Missions personnels	0,00	6 960,38	6 960,38	0,00	6 960,38	6 960,38	0,00	0,00
62570000-Frais réceptions	0,00	8 024,62	8 024,62	0,00	8 024,62	8 024,62	0,00	0,00
62600000-Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	36 333,39	36 333,39	0,00	36 333,39	36 333,39	0,00	0,00
62780000-Autres frais et commissions	0,00	80,40	80,40	0,00	80,40	80,40	0,00	0,00
62810000-Concours divers	0,00	25 729,00	25 729,00	0,00	25 729,00	25 729,00	0,00	0,00
62830000-Format° continue du	0,00	55 420,54	55 420,54	0,00	55 420,54	55 420,54	0,00	0,00

Campus Condorcet		BALANCE DEFINITIVE						Date
Année 2020								12.02.2021
Période 01 à 15								Heure
								11:23:48
								Page
								8
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
personnel de l'établissement								
62840000-Frais de recrutement du personnel	0,00	5 900,00	5 900,00	0,00	5 900,00	5 900,00	0,00	0,00
62850000-Prestations extérieures de gardiennage	0,00	12 159,60	12 159,60	0,00	12 159,60	12 159,60	0,00	0,00
62860000-Prestation extérieure de nettoyage	0,00	1 411,20	1 411,20	0,00	1 411,20	1 411,20	0,00	0,00
62870000-Prestations extérieures d'informatique	0,00	179 802,24	179 802,24	0,00	179 802,24	179 802,24	0,00	0,00
62885000-Facturat. P.A.F effect. par les serv. Déconcent.	0,00	4 980,00	4 980,00	0,00	4 980,00	4 980,00	0,00	0,00
62888000-Autres frais divers	0,00	776 637,86	776 637,86	0,00	776 637,86	776 637,86	0,00	0,00
63180000-Autres impôts et taxes	0,00	3 782,00	3 782,00	0,00	3 782,00	3 782,00	0,00	0,00
63310000-Impôt et taxe - versement de transport	0,00	16 556,86	16 556,86	0,00	16 556,86	16 556,86	0,00	0,00
63320000-Allocation logement	0,00	3 253,99	3 253,99	0,00	3 253,99	3 253,99	0,00	0,00
63511000-Contribution économique territoriale	0,00	1 516,00	1 516,00	0,00	1 516,00	1 516,00	0,00	0,00
63580000-Autres droits	0,00	81 783,00	81 783,00	0,00	81 783,00	81 783,00	0,00	0,00
64111000-Rémunérations principales	0,00	486 896,33	486 896,33	0,00	486 896,33	486 896,33	0,00	0,00
64112200-Rémunérations accessoires non indexées	0,00	37 701,25	37 701,25	0,00	37 701,25	37 701,25	0,00	0,00
64140000-Indemnités et avantages divers	0,00	30 057,54	30 057,54	0,00	30 057,54	30 057,54	0,00	0,00
64141000-Indemnités et avantages divers	0,00	105 299,30	105 299,30	0,00	105 299,30	105 299,30	0,00	0,00
64142100-Indemnité compensatrice à la hausse de la CSG	0,00	2 356,84	2 356,84	0,00	2 356,84	2 356,84	0,00	0,00

Campus Condorcet		BALANCE DEFINITIVE						Date	
Année 2020								Heure	
Période 01 à 15								Page	
Numéros et libellés des bilans		Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
64150000	-Supplément familial	0,00	5 025,90	5 025,90	0,00	5 025,90	5 025,90	0,00	0,00
64510000	-Cotisations d'assurance-maladie	0,00	75 415,06	75 415,06	0,00	75 415,06	75 415,06	0,00	0,00
64534000	-CNAV	0,00	50 855,98	50 855,98	0,00	50 855,98	50 855,98	0,00	0,00
64535200	-IRCANTEC	0,00	37 294,91	37 294,91	0,00	37 294,91	37 294,91	0,00	0,00
64580000	-Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	41 543,41	41 543,41	0,00	41 543,41	41 543,41	0,00	0,00
64710000	-Prestations directes	0,00	15 719,81	15 719,81	0,00	15 719,81	15 719,81	0,00	0,00
64740000	-Oeuvres sociales	0,00	30 606,82	30 606,82	0,00	30 606,82	30 606,82	0,00	0,00
64750000	-Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 803,45	1 803,45	0,00	1 803,45	1 803,45	0,00	0,00
64800000	-Autres charges de personnel	0,00	5 035,43	5 035,43	0,00	5 035,43	5 035,43	0,00	0,00
65110000	-Redev.concess°, brevets, licences, marques, proc.	0,00	420 598,61	420 598,61	0,00	420 598,61	420 598,61	0,00	0,00
65160000	-Droits d'auteurs et de reproduction	0,00	2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00	0,00	0,00
65180000	-Autres droits et valeurs similaires	0,00	31,32	31,32	0,00	31,32	31,32	0,00	0,00
65780000	-Autres charges spécifiques	0,00	122 610,00	122 610,00	0,00	122 610,00	122 610,00	0,00	0,00
65812000	-Pénalités, amendes fiscales ou pénales	0,00	458,00	458,00	0,00	458,00	458,00	0,00	0,00
65830000	-Charges gestion - annulation TR exerc. antérieur	0,00	4 992 614,13	4 992 614,13	0,00	4 992 614,13	4 992 614,13	0,00	0,00
65850000	-Dons, libéralités	0,00	4 740 900,24	4 740 900,24	0,00	4 740 900,24	4 740 900,24	0,00	0,00
65880000	-Autres charges diverses	0,00	1,41	1,41	0,00	1,41	1,41	0,00	0,00
66116000	-Intérêts des emprunts et des dettes assimilées	0,00	2 108 728,87	2 108 728,87	0,00	2 108 728,87	2 108 728,87	0,00	0,00

Campus Condorcet		BALANCE DEFINITIVE						Date
Année 2020								Heure
Période 01 à 15								Page
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
66600000-Pertes de change pour opérations financières	0,00	2 204,50	2 204,50	0,00	2 204,50	2 204,50	0,00	0,00
68110000-Dotation amort immo incorporelles et corporelles	0,00	214 934,39	214 934,39	0,00	214 934,39	214 934,39	0,00	0,00
70623000-Redevances	0,00	2 464 877,12	2 464 877,12	0,00	2 464 877,12	2 464 877,12	0,00	0,00
70830000-Locations diverses	0,00	13 236,66	13 236,66	0,00	13 236,66	13 236,66	0,00	0,00
74110000-Ministère de tutelle	0,00	43 524,08	43 524,08	0,00	43 524,08	43 524,08	0,00	0,00
74111100-Ministère de tutelle principale- SCSP	0,00	3 045 270,02	3 045 270,02	0,00	3 045 270,02	3 045 270,02	0,00	0,00
74131100-ANR Investissements d'avenir	0,00	14 507 837,85	14 507 837,85	0,00	14 507 837,85	14 507 837,85	0,00	0,00
74131200-ANR Hors investissements d'avenir	0,00	3 813 020,66	3 813 020,66	0,00	3 813 020,66	3 813 020,66	0,00	0,00
74132200-Frais de formation ASP au titre des ces	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00	400,00	0,00	0,00
74440000-Subv des communes et groupements de communes	0,00	282 739,94	282 739,94	0,00	282 739,94	282 739,94	0,00	0,00
74480000-Subv autres collectivités publ & organismes publ	0,00	1 929 881,88	1 929 881,88	0,00	1 929 881,88	1 929 881,88	0,00	0,00
74880000-Autres subventions	0,00	1 804 461,85	1 804 461,85	0,00	1 804 461,85	1 804 461,85	0,00	0,00
75720000-Redevances	0,00	833,33	833,33	0,00	833,33	833,33	0,00	0,00
75830000-Pdts gest° cour provenant annul paiement exc. ant.	0,00	99 814,93	99 814,93	0,00	99 814,93	99 814,93	0,00	0,00
75840000-Autres produits contentieux	0,00	4 485 081,64	4 485 081,64	0,00	4 485 081,64	4 485 081,64	0,00	0,00
78130000-Q-part reprise Financ. rattachés actifs pt.expl	0,00	220 874,91	220 874,91	0,00	220 874,91	220 874,91	0,00	0,00
78151000-Reprises sur prov pour risques charges de fonct	0,00	153 558,89	153 558,89	0,00	153 558,89	153 558,89	0,00	0,00

Campus Condorcet Année 2020 Période 01 à 15		BALANCE DEFINITIVE							Date 12.02.2021 Heure 11:23:48 Page 11
Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit	
89000000--Bilan d'ouverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
89100000--Bilan de clôture	0,00	17 727 849,86	17 727 849,86	0,00	17 727 849,86	17 727 849,86	0,00	0,00	

Campus Condorcet Année 2020 Période 01 à 15		BALANCE DEFINITIVE							Date 12.02.2021 Heure 11:23:48 Page 12
Récapitulatif Classes	Débits d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Balance d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde débiteurs	Solde Créditeurs	
Total classe 1	3 413 678,49	119 906 719,07	123 320 397,56	651 842 207,90	124 155 594,12	775 997 802,02	3 240 413,38	655 917 817,84	
Total classe 2	621 989 446,83	22 368 744,24	644 358 191,07	179 135,82	20 230 283,94	20 409 419,76	624 342 841,52	394 070,21	
Total classe 4	24 702 423,09	461 218 363,94	485 920 787,03	61 494 418,80	489 972 990,37	551 467 409,17	6 657 614,20	72 204 236,34	
Total classe 5	63 410 599,05	115 595 393,88	179 005 992,93	384,94	84 730 352,70	84 730 737,64	94 430 523,81	155 268,52	
Total classe 6	0,00	29 525 510,96	29 525 510,96	0,00	29 525 510,96	29 525 510,96	0,00	0,00	
Total classe 7	0,00	32 865 413,76	32 865 413,76	0,00	32 865 413,76	32 865 413,76	0,00	0,00	
Total classe 8	0,00	17 727 849,86	17 727 849,86	0,00	17 727 849,86	17 727 849,86	0,00	0,00	
Total général	713 516 147,46	799 207 995,71	1 512 724 143,17	713 516 147,46	799 207 995,71	1 512 724 143,17	728 671 392,91	728 671 392,91	

7- Page de signatures

COMPTÉ FINANCIER

Visa du compte financier de l'exercice 2020

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment les articles 24, 32 et 212

- Le compte financier, établi par l'agent comptable, soumis au visa de l'ordonnateur, comprend
- les états retraçant les autorisations budgétaires prévues au 1° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé et leur exécution ; (pour les organismes soumis à la comptabilité budgétaire)
 - le tableau présentant l'équilibre financier prévu au 2° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, tel qu'exécuté ; (pour les organismes soumis à la comptabilité budgétaire)
 - les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret du 7 novembre 2012 susvisé : bilan, compte de résultat et annexe ;
 - la balance des valeurs inactives (le cas échéant)

Je certifie que ce compte financier retrace les comptabilités dont j'ai la charge et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé.

Fait à Aubervilliers, le 02/03/2021

Le PRÉSIDENT DE L'EPCC
Jean-François Balaudé

